

# L'aménagement d'un espace vert dans la commune de Montmorillon (86)

*Projet Individuel de 3<sup>e</sup> année*



GUILBERT Marie-Alice  
Stage de découverte  
DA3 - 2013/2014



Tuteur : HAMDOUCH Abdel-Illah



# L'aménagement d'un espace vert dans la commune de Montmorillon (86)

*Projet Individuel de 3<sup>e</sup> année*

GUILBERT Marie-Alice  
Stage de découverte  
DA3 – 2013/2014

Tuteur : HAMDOUCH Abdel-Allah

### Avertissement

- Le Projet Individuel (PIND) est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

## Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont guidée, aidée et soutenue lors de la réalisation de ce projet, et en particulier :

- Monsieur Abel-Illah HAMDOUCH, Tuteur de ce projet et professeur au Département Aménagement de Polytech' Tours, pour son accompagnement tout au long de mon projet et ses idées qui ont permis d'enrichir mon analyse ;
- Monsieur Olivier COLIN, Directeur des Services Techniques de la Mairie de Montmorillon, pour le temps qu'il m'a accordé, son avis sur ce projet et pour m'avoir permis d'entrer en contact avec les membres de la collectivité locale ;
- Monsieur Sébastien BOUSQUET, Responsable des Espaces Verts à la Mairie de Montmorillon, pour ses conseils dans ce domaine ;
- Monsieur Franck MAGNON, Chef de projet milieux naturels au Pays Montmorillonnais, et son collègue Monsieur Arnaud CALENDRIER, Technicien rivières, pour le temps qu'ils m'ont accordé et leurs informations sur les espèces naturelles de la région Montmorillonnaise ;
- Monsieur Michel GUILLEMARD, Président de l'association « *Bien vivre dans son quartier* », pour son soutien et sa coopération dans la réalisation de mon projet ;
- Monsieur Paul GENÊT, Président de l' « *Association pour la protection de la Gartempe* », pour son précieux avis sur mon projet et ses idées d'aménagement de l'espace Camille Olivet ;
- Les habitants de Montmorillon, qui ont bien voulu m'accorder du temps pour répondre à mes questions ;
- Mes amis et ma famille, pour leur soutien constant et leurs conseils.

## Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Avertissement</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>Remerciements</b> .....   | <b>4</b>  |
| <b>Sommaire</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>Introduction</b> .....  | <b>7</b>  |
| <br>   |           |
| <b>I – Montmorillon, une petite ville qui a besoin de se redynamiser</b> ..... | <b>8</b>  |
| 1) <i>Situation dans le département de la Vienne</i> .....                     | 8         |
| 2) <i>Une histoire et un patrimoine architectural riches</i> .....             | 9         |
| 3) <i>La ville en chiffres</i> .....   | 11        |
| 4) <i>L’environnement à Montmorillon</i> .....                                 | 14        |
| <br>   |           |
| <b>II – Diagnostic</b> .....   | <b>15</b> |
| 1) <i>Présentation générale de l’espace Camille Olivet</i> .....               | 15        |
| 2) <i>Un site facilement accessible mais peu utilisé</i> .....                 | 19        |
| 3) <i>La nécessité d’aménager cet espace</i> .....                             | 20        |
| 4) <i>La sécurité sur le site</i> .....  | 21        |
| <br>   |           |
| <b>III – Les aménagements possibles sur l’espace Camille Olivet</b> .....      | <b>23</b> |
| 1) <i>Synthèse du diagnostic</i> .....   | 23        |
| 2) <i>Les enjeux de l’aménagement du site</i> .....                            | 26        |
| 3) <i>Les différents aménagements possibles</i> .....                          | 28        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>IV – Estimation des coûts.....</b>           | <b>40</b> |
| 1) <i>Coûts des différents équipements.....</i> | 40        |
| 2) <i>Coût total .....</i>                      | 41        |
| 3) <i>Aide au financement.....</i>              | 41        |
| <br>  |           |
| <b>Conclusion.....</b>                          | <b>42</b> |
| <br>  |           |
| <b>Bibliographie .....</b>                      | <b>43</b> |
| <br>  |           |
| <b>Index des sigles .....</b>                   | <b>46</b> |
| <br>  |           |
| <b>Glossaire .....</b>                          | <b>47</b> |
| <br>  |           |
| <b>Table des figures .....</b>                  | <b>48</b> |
| <br>  |           |
| <b>Table des annexes.....</b>                   | <b>49</b> |
| <br>  |           |
| <b>Table des matières.....</b>                  | <b>68</b> |

## Introduction

Montmorillon est une petite ville du sud de la Vienne qui subit un déclin de sa population depuis quelques années. N'étant pas sur un axe de communication très fréquenté, cette ville est plutôt enclavée. Pour contrer cela, elle a fait le choix de mettre en avant son patrimoine architectural et historique, en créant la Cité de l'Écrit et des Métiers du Livre dans les années 2000. Malgré tout, cela ne suffit plus à freiner le départ de la population.

Il est donc souhaité par la Mairie de mettre l'accent sur l'amélioration du cadre de vie et notamment sur les espaces verts. De plus, par sa situation géographique, Montmorillon se situe en plein cœur d'un patrimoine naturel classé (zones Natura 2000 entre autres) que peu de personnes connaissent.

Ce projet individuel a donc pour objet de profiter d'une réserve foncière de la commune pour améliorer le cadre de vie, apporter à la population un nouvel espace vert, ce qui manque dans la ville, et de valoriser les ressources naturelles sauvages de la région.

La commune possède un terrain de 1,3 hectare en bordure de rivière, l'espace Camille Olivet. Proche du centre-ville et d'un quartier résidentiel, ce site est inutilisé par la ville car il est en zone inondable. Les habitants, particulièrement attachés à l'espace souhaiteraient plus d'équipements sur ce site.

Comment proposer un aménagement cohérent et qui répond à la fois aux attentes des habitants et aux objectifs de la Mairie de Montmorillon ?

Dans le contexte politique actuel où le développement durable prend une place importante, le respect de l'environnement est au cœur de tout projet d'aménagement, d'autant plus s'il se situe en zone naturelle.

Dans un premier temps, ce rapport présente les différentes caractéristiques de la ville et sa situation. Un diagnostic précis de l'espace Camille Olivet permet de connaître tous les aspects de ce terrain et prépare la troisième partie de ce rapport, qui propose les différents aménagements réalisables sur le site. Enfin, une estimation des coûts de certains aménagements est proposée.

## I – Montmorillon, une petite ville qui a besoin de se redynamiser

### 1) Situation dans le département de la Vienne

La ville de Montmorillon se situe au sud du département de la Vienne (86), en région Poitou-Charentes, dans le Centre-Ouest de la France (Cf. Figure 1). Elle est traversée par une rivière, la Gartempe.

La ville compte aujourd'hui 6319 habitants (source : Insee, 2011) et s'étend sur 5700 hectares. Elle se situe à 50 km de Poitiers (préfecture de la Vienne, ≈ 45 min en voiture), 83 km de Limoges (≈ 1h30) et 335 km de Paris (≈ 3h30).

Elle est facilement accessible en transport en commun car elle se situe sur l'axe de la ligne TER (Transport Express Régional) Poitiers-Limoges. L'axe dessert bien la ville car des trains circulent régulièrement dans la journée et dans les deux sens (Cf. Annexe n°1). En bus, le réseau Lignes en Vienne permet de relier Montmorillon à Chauvigny et Lussac-les-Châteaux, d'où partent d'autres bus pour Poitiers et ses alentours ainsi que Châtelleraut.

En voiture, la desserte de la ville se fait grâce à la route départementale (RD) 727 qui relie Lussac-les-Châteaux à La Trimouille en passant par Montmorillon et permet de prendre la direction de Le Blanc. Cette route traverse la ville selon un axe est/ouest. Afin de faciliter le passage des poids lourds, la rocade D727A a été aménagée et contourne Montmorillon. Cette RD permet également de relier la ville à la route nationale 147, reliant Poitiers et Limoges. La RD 5 relie Montmorillon à St Savin et la RD 54 relie la ville à Poitiers et à Lathus-St-Rémy.

Montmorillon fait partie de la Communauté de Communes du Montmorillonais qui regroupe 37 communes dans le sud du département avec 25 939 habitants en 2009. La Communauté de Communes du Lussacois est contiguë avec la Communauté de Communes du Montmorillonais. Elle regroupe neuf communes avec 7 569 habitants en 2009.

Le Pays Montmorillonais (Cf. Figure 2) regroupe les deux communautés de communes évoquées précédemment ainsi que la commune de Civaux, ce qui représente au total 47 communes. Le Pays Montmorillonais est situé à la jonction entre quatre départements : la Vienne, la Charente, la Haute-Vienne et l'Indre.

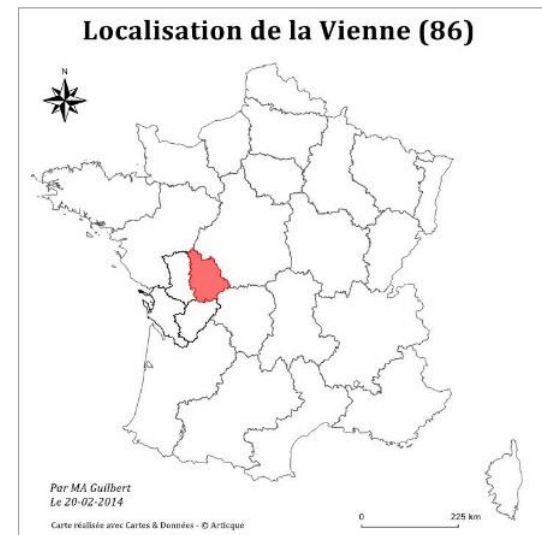


Figure n°1 : Localisation de la Vienne

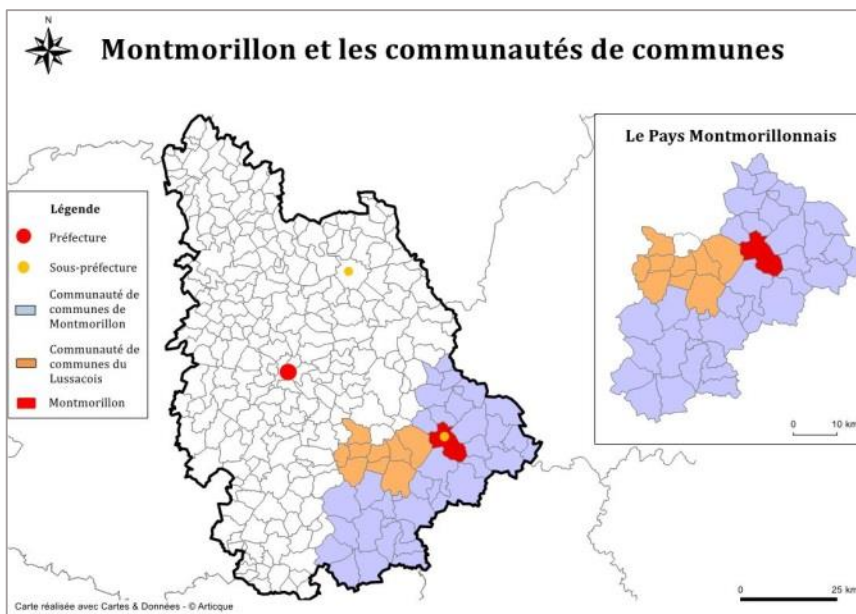


Figure n°2 : Montmorillon et les Communautés de Communes  
Auteur : MA Guilbert

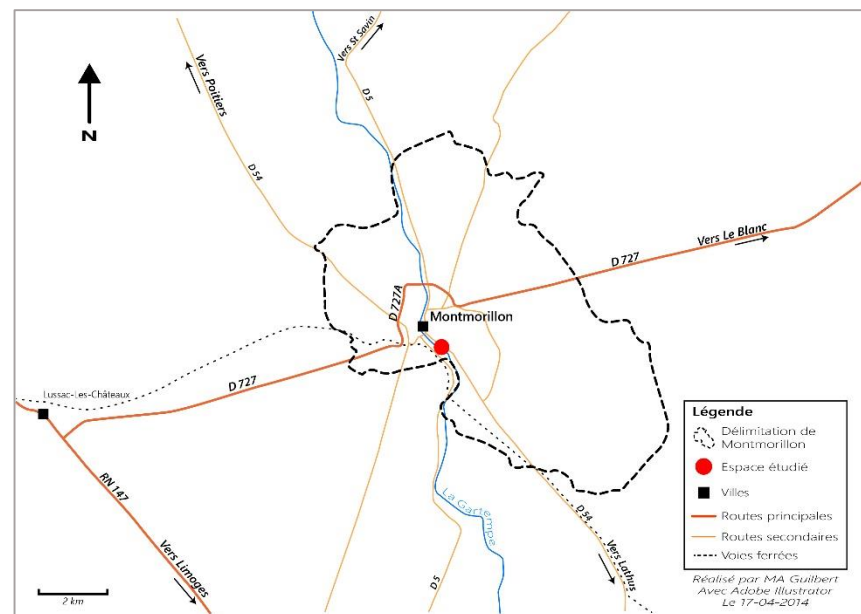


Figure n°3 : Montmorillon et ses axes de communication  
Auteur : MA Guilbert

## 2) Une histoire et un patrimoine architectural riches

On estime à 15 000 ans l'arrivée de population humaine à Montmorillon, grâce à la découverte d'un abri sous roche à proximité de l'actuel centre aquatique (Cf. Figure 4). A l'Antiquité, le territoire semble avoir été occupé de façon non continue par quelques grands ensembles artisanaux ou agricoles.

C'est au XI<sup>e</sup> siècle que Montmorillon naît réellement. On observe un essor rapide de la ville grâce notamment au développement des édifices religieux ainsi qu'à la présence d'importants Seigneurs avec les puissants comtes de la Marche. Au XII<sup>e</sup> siècle, Montmorillon devient une place-forte frontalière qui se fortifie, suite à des conflits entre les comtes de la Marche et du Poitou. C'est à cette époque que se construisent le château, les fortifications de la ville pour surveiller le territoire et la Gartempe, ainsi que la Maison-Dieu et l'Octogone.

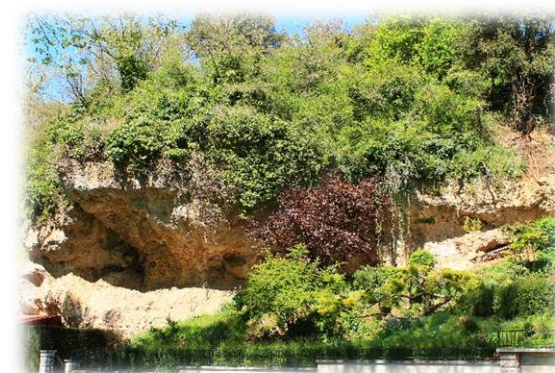


Figure n°4 : Abri préhistorique sous roche  
Photographe : MA Guilbert, le 17-04-2014

Ville royale au XIII<sup>e</sup> siècle, le château devient ruine au XVI<sup>e</sup> siècle, après avoir eu de nombreux possesseurs et subit cinq sièges.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une période faste, avec l'implantation d'hôtels pour les familles nobles de la Ville ainsi que le développement des foires. La Maison-Dieu est également reconstruite à cette époque.

C'est à la suite de la Révolution que Montmorillon devient sous-préfecture et engage de nombreux travaux d'aménagement. Les anciens remparts accueillent un boulevard, un palais de justice est construit (actuel Office du Tourisme) et en 1878, la ligne de chemin de fer reliant Poitiers à Limoges est inaugurée.

Depuis 2000, le quartier médiéval, cœur de la ville depuis plusieurs siècles, est reconverti en Cité de l'Écrit et des Métiers du Livre.



Figure n°5 : Maison-Dieu

Source : [www.montmorillon.fr](http://www.montmorillon.fr)



Figure n°6 : Octogone

Source : [www.citedelecrit.fr](http://www.citedelecrit.fr)

La ville de Montmorillon possède donc un patrimoine culturel et historique très riche. En effet, plusieurs bâtiments construits au fil des siècles retracent l'histoire de la ville. On peut citer par exemple les trois églises (Saint Laurent-Saint Vincent, Notre Dame et Saint Martial), construites entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle ; la Maison-Dieu et l'Octogone, construits pour accueillir malades et pèlerins ; ou encore le vieux pont, qui rejoint l'ancienne cité médiévale (aujourd'hui Cité de l'Écrit et des Métiers du Livre) et le centre-ville.

L'Octogone constitue le symbole de Montmorillon. Cette ancienne chapelle funéraire a été construite au XII<sup>e</sup> siècle sur le modèle du Saint Sépulcre de Jérusalem et cette forme est unique en Europe.

La Cité de l'Écrit est également ce qui fait la notoriété de la ville. Elle accueille des libraires, bouquinistes et spécialistes du livre ancien et moderne, ainsi que des artisans des métiers du livre (calligraphes, relieurs, ...) permettant de faire découvrir des métiers anciens et/ou oubliés. Elle est ouverte toute l'année et propose des animations et démonstrations gratuites pendant la période estivale.

Au niveau culinaire, cette petite ville du sud de la Vienne est connue pour ses macarons, fabriqués par la maison Rannou-Métivier. Spécialité incontournable, il est présent dans la ville depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.



Figure n°7 : Macarons

Source : [www.citedelecrit.fr](http://www.citedelecrit.fr)

### 3) La ville en chiffres

#### UNE POPULATION EN DECLIN ET VIEILLISSANTE

Montmorillon a connu une forte augmentation de sa population entre 1968 et 1982. Mais depuis le début des années 2000, on remarque un déclin important de population. En 2010, le taux de mortalité (14,7‰) est supérieur au taux de natalité (7,8‰), ce qui n'est pas compensé par le solde migratoire. La population de Montmorillon en 2011 s'élève à 6319 habitants.

La classe d'âge des 45-59 ans est majoritaire avec 23%, suivie de la classe des 60-74 ans avec 17%. La population jeune (0-29 ans) ne représente que 28%. On a donc une population vieillissante, avec plus de la moitié de la population (56%) âgée de plus de 45 ans (Cf. Figure 9).

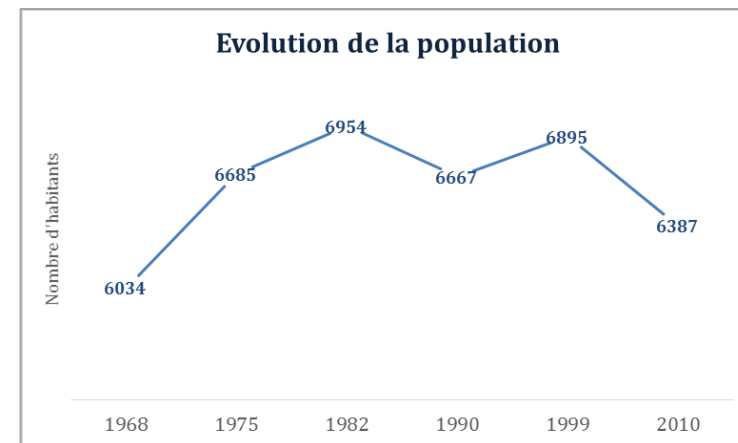


Figure n°8 : Evolution de la population de Montmorillon  
Auteur : MA Guilbert  
Source : Insee

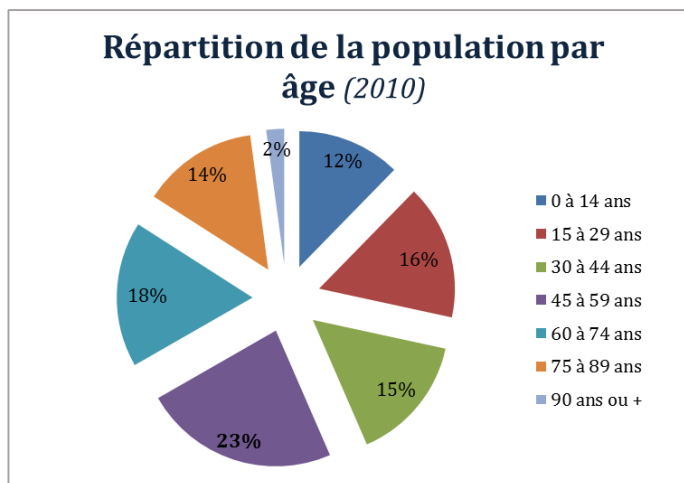


Figure n°9 : Répartition de la population par âge  
Auteur : MA Guilbert  
Source : Insee

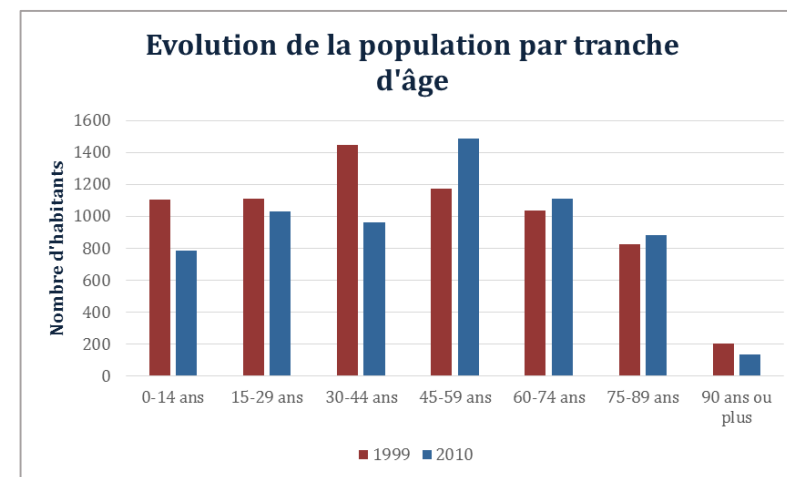


Figure n°10 : Evolution de la population par âge  
Auteur : MA Guilbert  
Source : Insee

## L'EMPLOI A MONTMORILLON

La ville se situe dans la zone d'emploi de Poitiers. Elle possède un taux de chômage de 8,7% en 2010, taux légèrement plus faible que celui du département de la Vienne (8,9%) et de la France (10,2%). On y dénombre 8,9% d'étudiants (568 habitants) et 69,1% d'actifs (2673 habitants).

La zone de Montmorillon offre 4088 emplois et l'on dénombre 2470 actifs ayant un emploi dont 1777 actifs travaillant sur la commune, soit plus de la moitié des actifs.

En regardant la répartition de la population par catégories socioprofessionnelles, on peut voir qu'une grande partie de la population est retraitée (38%), ce qui traduit une population vieillissante. 17% de la population représente des employés et 15% des ouvriers.

On remarque que la majorité de la population est diplômée (seulement 18% de la population ne possède aucun diplôme). La majorité, 26%, possède un CAP ou un BEP.

Trois grands secteurs d'activités emploient sur la commune :

- Le commerce, les transports, les services (dont commerce et réparation automobile) avec 359 établissements actifs et 1322 postes salariés ;
- L'administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale, avec 122 établissements actifs et 1319 postes ;
- L'industrie, avec 45 établissements actifs et 467 postes.

Source : Insee, 2011

## LES EQUIPEMENTS DE LA VILLE

Montmorillon propose différents services en centre-ville mais également en périphérie. Elle possède trois bureaux de poste, une gendarmerie, un centre hospitalier, une gare, ainsi qu'un foyer logement et un camping trois étoiles. Tous les mercredis matin a lieu le marché sur différentes places du centre-ville (place la Mairie, place du Maréchal Leclerc, Grand'Rue, petite place St Martial).

En terme de santé, l'offre est satisfaisante, avec un centre hospitalier, neuf médecins généralistes (en cabinet et en centre médical), un ophtalmologue et des dermatologues et acupuncteurs. Plusieurs infirmiers exercent sur la commune et ses alentours. Il existe également un Etablissement Hospitalier pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) à proximité de l'hôpital et une maison de retraite privée en centre-ville.

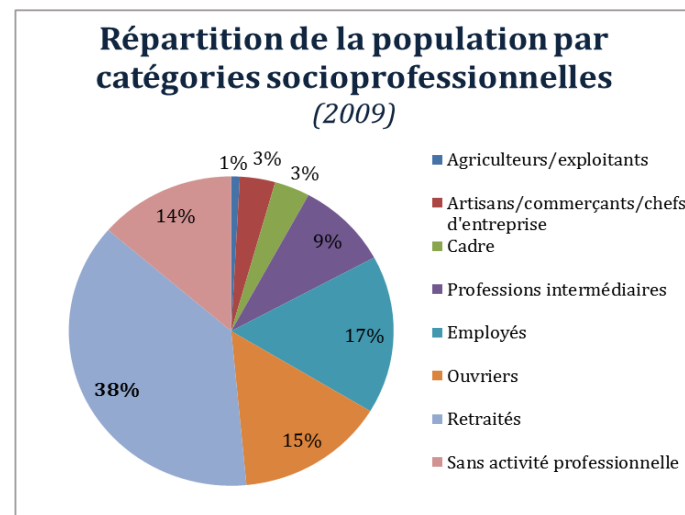


Figure n°11 : Répartition de la population par catégories socioprofessionnelles

Auteur : MA Guilbert

Source : Insee

La commune dispose de quatre écoles maternelles, quatre écoles élémentaires, deux collèges et trois lycées (dont deux professionnels). Elle met à disposition plusieurs équipements culturels et de loisirs comme une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), un cinéma, un office du tourisme, un musée et un écomusée, une médiathèque, un centre aquatique et plusieurs terrains sportifs.

Au sud-ouest de la commune se trouve un centre commercial avec une grande surface, E. Leclerc, ainsi que de petits services comme une pharmacie, un salon de coiffure, un institut de beauté, un fleuriste, une cafeteria et un pressing. Il existe d'autres zones commerciales : à l'ouest avec des magasins d'outillage, de sport et de prêt à porter et au nord-est avec une grande surface (Super U).

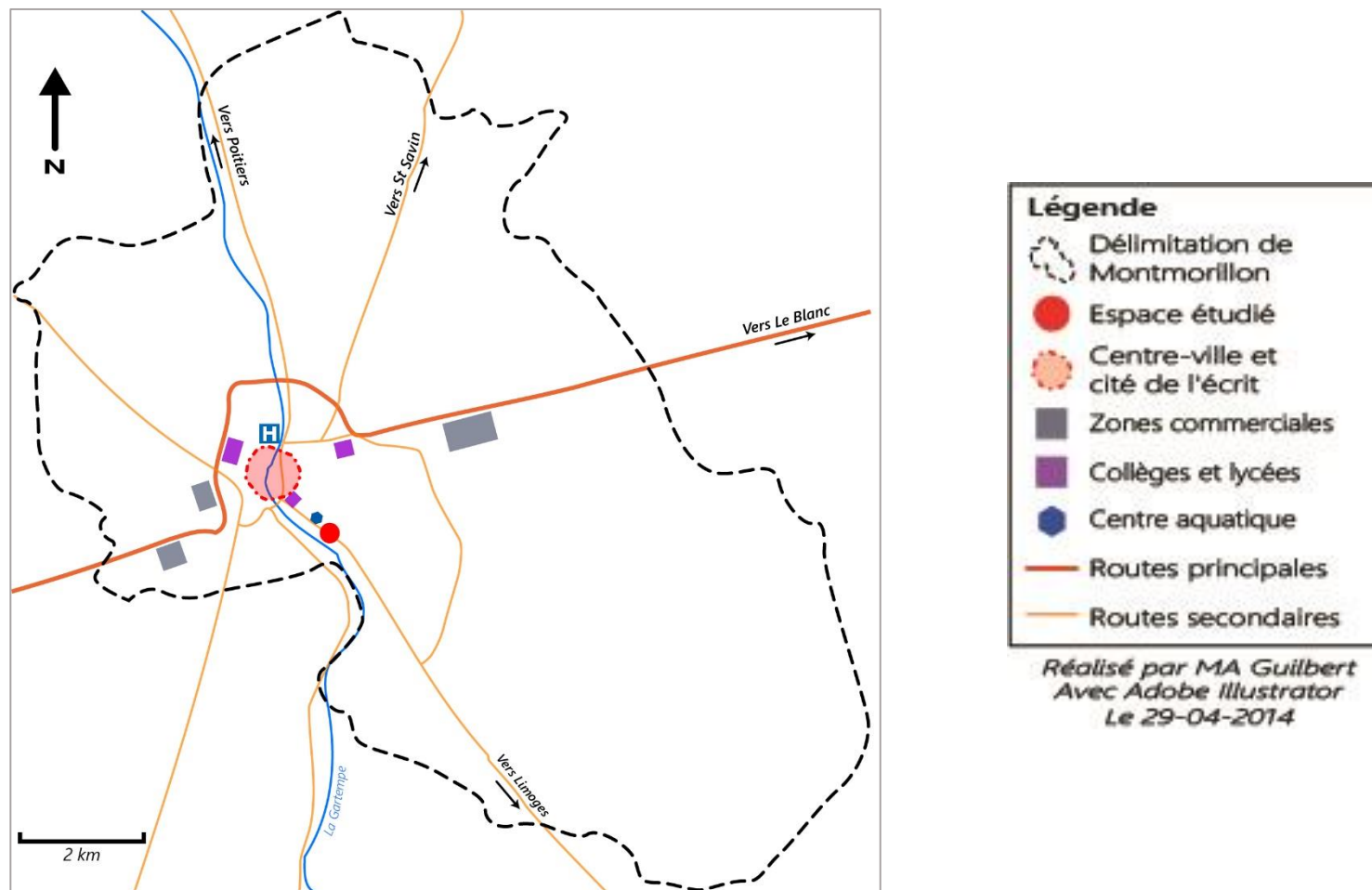


Figure n°12 : Répartition des équipements principaux

#### 4) L'environnement à Montmorillon

##### LES ESPACES VERTS DU MONTMORILLONNAIS

Depuis 2008, M. Bouloux Yves est Maire de la ville (Cf. Annexe n°2). Il est également président de la Communauté de Communes du Montmorillonais.

Se trouvant dans la Vallée de la Gartempe et à proximité de nombreux sites naturels remarquables, la ville de Montmorillon s'est engagée dans une politique environnementale depuis plusieurs années avec par exemple l'utilisation d'ampoules à basse consommation pour l'éclairage public, l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux ou encore l'amélioration de l'isolation pour les bâtiments. La commune veille également à la sensibilisation du public avec la semaine du Développement Durable, du 1<sup>er</sup> au 7 avril chaque année.

De plus, le Pays Montmorillonais et la Communauté de Communes du Montmorillonais participent activement à la découverte du patrimoine environnemental de la région avec de nombreux sentiers de randonnées (accessibles à pied, à vélo et à cheval) ainsi que des sites naturels aménagés comme le Roc d'Enfer à Lathus ou encore les Brandes\* à Lussac-les-Châteaux et à Montmorillon. Etant donné une population en déclin, les espaces verts et l'amélioration du cadre de vie sont deux objectifs importants que la ville souhaite développer et accentuer.

Il faut également noter la présence importante de sites naturels classés (Cf. Annexes n°3 & 4) sur la commune de Montmorillon et ses alentours. En effet, on dénombre (sur une zone d'environ 10 km de rayon autour de Montmorillon) quatre zones Natura 2000, trois arrêtés de protection de biotope et quatre Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 2 (ZNIEFF 2) englobant des ZNIEFF de type 1. Ces espaces sont une richesse pour la ville et doivent être préservés. Or aujourd'hui ils ne sont pas particulièrement connus du grand public, habitants de la région comme personnes de passage.

Il n'existe pas dans la ville d'espace vert à proprement parlé. L'aire des Ilettes, au Nord, est excentrée par rapport au centre-ville et est difficilement accessible par quelqu'un ne connaissant pas Montmorillon. Le terrain derrière la Maison-Dieu (environ deux hectares et avec un théâtre de verdure) n'appartient pas à la commune et n'est pas ouvert au public, ne permettant pas d'ouvrir un espace vert en centre-ville. Quelques squares existent (square de la Medina del campo, square de Wadern) mais ne correspondent pas à tous les âges (pas de jeux pour enfants par exemple). De plus, les chiens y sont interdits, même tenus en laisse. Ils ne sont donc pas forcément beaucoup fréquentés.

##### POURQUOI REALISER UN PROJET DANS CETTE VILLE ?

Malgré le souhait de développer la découverte de l'environnement aux alentours de la commune, il s'avère que peu de personnes connaissent le patrimoine naturel du département de la Vienne. De plus, et comme dit précédemment, la ville possède plusieurs squares et places mais pas de véritables espaces aménagés de détente et de loisirs.

Etant originaire de la région, il me tient à cœur de participer à l'amélioration du cadre de vie de la commune et à la mise en place d'un espace vert, en cohérence avec les attentes des habitants et la volonté de la ville.

Ainsi, j'ai choisi comme terrain d'études l'espace Camille Olivet qui appartient à la commune et sur lequel aucun aménagement n'a été engagé. Ce site me semble intéressant de par sa proximité avec le centre-ville mais également pour sa superficie et sa situation en bordure de rivière. De plus, son manque d'aménagement m'a toujours paru comme un grand vide dans la ville. Cet espace inoccupé permettrait de le valoriser mais également de faire découvrir le patrimoine naturel de la région au public (habitants de la ville comme touriste).

## II – Diagnostic

### 1) Présentation général de l'espace Camille Olivet

L'espace Camille Olivet, anciennement appelé le Pré de Limoges, est idéalement situé en bordure de la Gartempe, rivière traversant la ville. Il est visible depuis l'Avenue Fernand Tribot, que l'on entre ou que l'on sorte de Montmorillon.

Il possède une surface plane de 13 324 m<sup>2</sup> (45 mètres de largeur et 260 mètres de longueur environ), à une altitude de 89 mètres et se situe au Sud-Est de la ville, en parallèle de l'Avenue Fernand Tribot (en direction de Lathus et de Limoges). A environ dix minutes à pied du centre-ville, il est de taille rectangulaire, avec une coupure au coin sud le long de la Gartempe, ce qui rétrécit son extrémité.

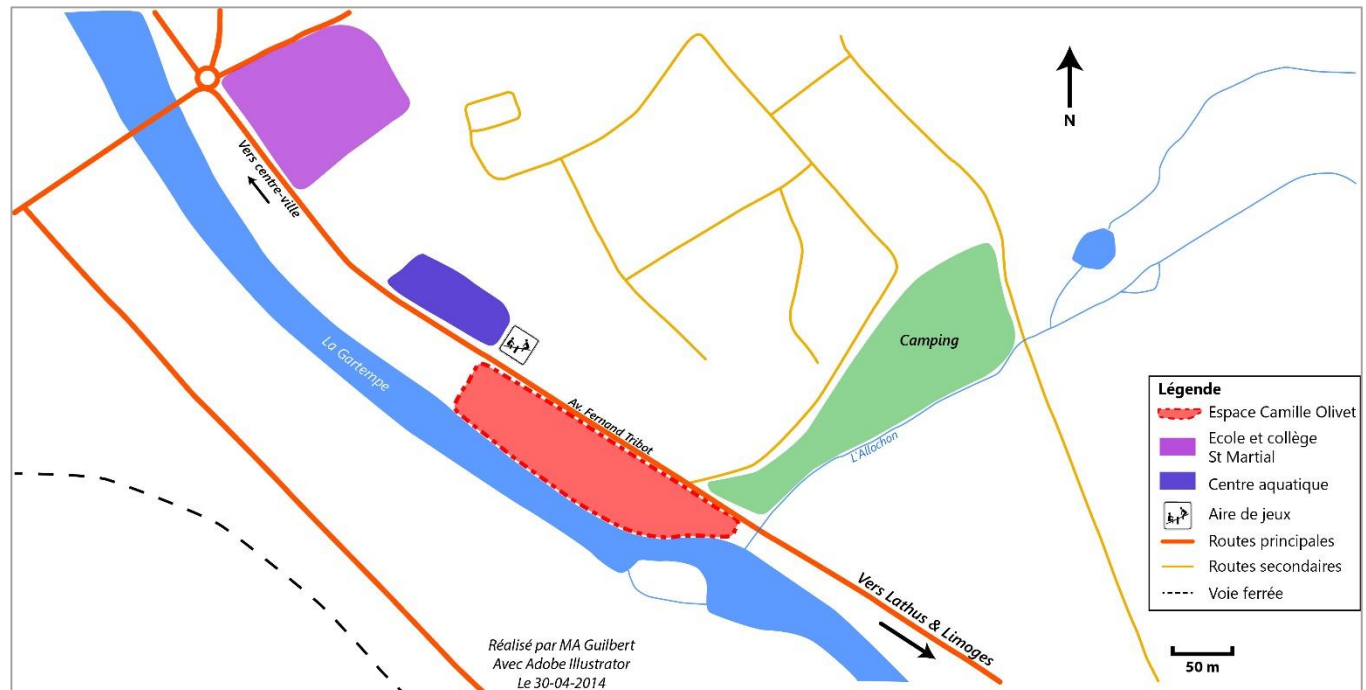


Figure n°13 :  
Localisation de  
l'espace Camille Olivet

## ASPECTS PAYSAGERS

Bordant la Gartempe, le site offre une belle vue sur la rivière. De plus, cela apporte une sensation de calme et de sérénité. Les peupliers de part et d'autre du site permettent d'accueillir quelques oiseaux, venant ajouter une note agréable, en plus du bruit de la rivière.

De l'autre côté de la Gartempe se trouve un petit coteau arboré avec des habitations.

L'espace est situé en contre-bas de la route, ce qui permet de diminuer l'arrivée du bruit des véhicules sur l'avenue. De plus, le bruit de l'eau estompe le bruit de la route.

Depuis le site et en regardant vers la route, les fouilles



Figure n°14 : Vue depuis l'extrémité Est, en direction du centre-ville

Photographe : MA Guilbert, le 17-04-2014

archéologiques mises à jour ainsi que les habitats troglodytiques sont particulièrement apparents et sont ainsi mis en valeur pour découvrir l'histoire préhistorique de la ville de Montmorillon (Cf. Annexe n°5).

En revanche, l'ancien bâtiment du service des eaux (extrémité Ouest du site) est très visible et ne met pas en valeur la vue depuis l'espace Camille Olivet (Cf. Annexe n°5). Sans ce bâtiment, il serait possible d'apercevoir les hauteurs du cœur de la cité médiévale de Montmorillon, ce qui apporterait un cachet supplémentaire au site.

L'extrémité Est du site est longée par la Gartempe mais également par le ruisseau de l'Allochon, venant se jeter dans la rivière. Le faible débit lors de la saison estivale permet d'offrir aux usagers une petite plage facilement accessible depuis le site (Cf. Figure 15).



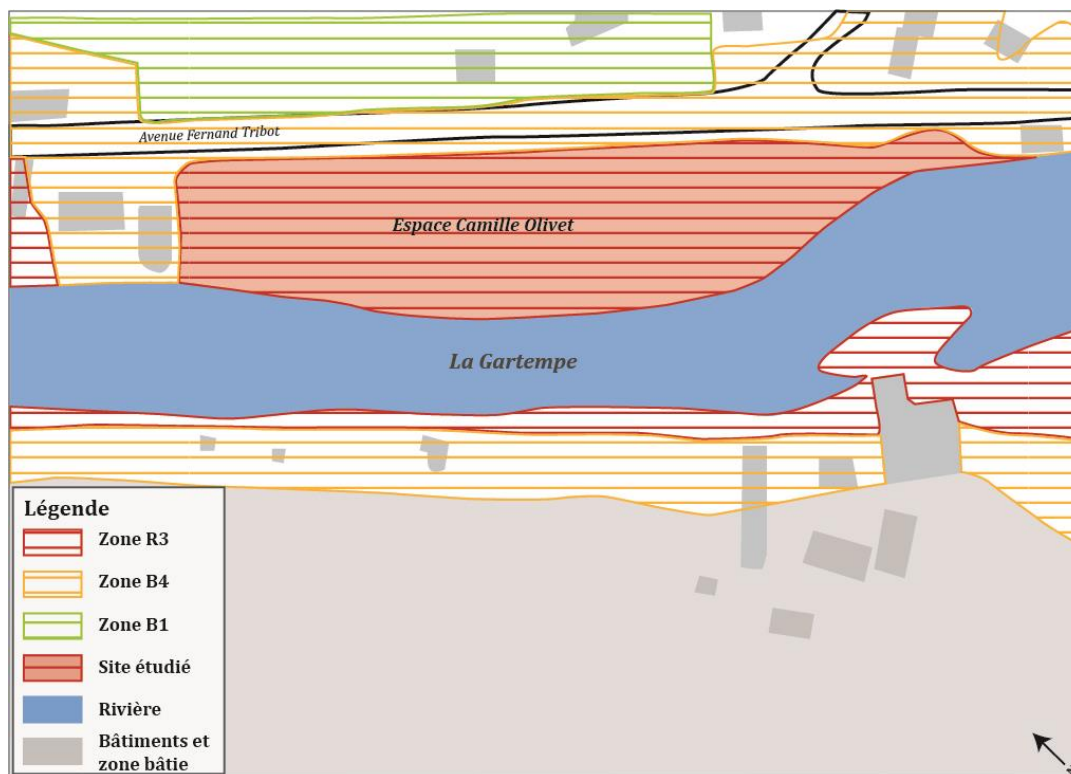
Figure n°15 : Vue sur la Gartempe depuis l'extrémité Est du site

Photographe : MA Guilbert, le 17-04-2014

**ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX**

L’espace Camille Olivet possède quelques arbres le long des berges de la rivière ainsi que trois jeunes arbres à l’extrémité Est. Ils permettent ainsi d’avoir une petite partie ombragée en été. Le long de la route, plus en hauteur par rapport au site, un chemin piétonnier bordé de platanes a été aménagé (Cf. Annexe n°5), permettant un accès plus facile au site et une circulation sécurisée pour les piétons. Le site est entièrement enherbé et tondu toutes les semaines environ.

L’espace se situe dans la zone du Plan de Prévention des Risques d’Inondation de la ville. En effet, le site étant en lien direct avec la Gartempe, il se trouve en zone R3 où le risque d’inondation est très élevé (Cf. Figure 16). La zone B1 (en vert) constitue un risque d’effondrement de falaise, lié au type de roche et aux habitats préhistoriques.



**Explication des zones :**

**Zone R3 :** risque d’inondation très important

**Zone B4 :** risque d’inondation important

**Zone B1 :** risque d’effondrement de falaise

**Figure n°16 :** Plan de Prévention des Risques d’Inondation  
**Auteur :** MA Guilbert, avec Adobe Illustrator

Le bâtiment du service des eaux situé à côté du site n'est plus utilisé. Il n'existe donc pas de risque de pollution chimique par d'éventuels rejets involontaires sur le site ou dans la Gartempe.

Le site dispose de quatre poubelles réparties le long du mur longeant l'avenue Fernand Tribot, permettant aux promeneurs de déposer leurs éventuels déchets.

Sur la rivière, le long du coteau et au niveau du petit barrage, il existe une île. A l'heure actuelle, cette île se retrouve reliée au rivage par des déchets végétaux qui se sont accumulés et où de la vase s'est formée. Le manque d'entretien par le propriétaire de cette partie de rivage est dommageable. Cette situation présente un risque d'aggravation des inondations du site et des espaces à proximité en cas de crues de la Gartempe car l'eau ne pouvant plus s'écouler par cette partie, le débit sera plus conséquent et la hauteur des crues plus importante.

### ASPECTS SOCIOLOGIQUES

Etant donné sa proximité avec la rivière, l'espace Camille Olivet permet d'accueillir des pêcheurs qui peuvent s'installer sur les berges le long de la Gartempe. De plus, quelques bancs ont été installés au niveau des arbres longeant la rivière pour faire ainsi profiter la population de ce grand espace et de la Gartempe. En revanche, un seul banc est tourné vers la Gartempe, les quatre autres étant orientés vers la route.

L'espace Camille Olivet est indiqué comme aire de pique-nique pour les personnes de passage dans la ville de Montmorillon, avec deux tables à l'extrême Est du site. Elles sont plutôt appréciées en période estivale mais leur exposition en plein soleil ne rend pas leur situation très agréable en milieu de journée. Récemment, de jeunes arbres ont été plantés à proximité de ces tables pour apporter de l'ombre (demande faite par l'association de quartier). Il faut noter que des arbres avaient déjà été plantés mais ils ont subi un acte de vandalisme.

L'espace Camille Olivet est particulièrement apprécié pour sa grande taille, ce qui permet aux habitants de s'y promener seuls, en famille ou entre amis mais également d'y faire courir leurs animaux de compagnie. Les enfants peuvent également se défouler en jouant au ballon car il existe un but de football en plein milieu du terrain. Son accès est aisé et il existe de nombreuses places de parking permettant aux habitants comme aux touristes de pouvoir s'arrêter et se rendre sur le site facilement. C'est donc un espace où des gens sont susceptibles de se rencontrer. Or il n'existe aucun élément sur le site qui puisse les rassembler.



Figure n°17 : Tables de pique-nique sur le site  
Photographie : MA Guilbert, le 03-01-2014

## 2) Un site facilement accessible mais peu utilisé

### ACCESSIBILITE ET INDICATIONS

Trois accès permettent d'accéder au site : deux à chaque extrémité et un au milieu du terrain. Ils sont tous les trois situés du côté de l'avenue. Les entrées aux extrémités sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec une petite descente gravillonnée et engazonnée. L'accès au milieu se fait par des escaliers. Il est donc très facile d'accéder à pied au site, que l'on vienne du centre-ville ou que l'on arrive par la périphérie. Le terrain n'est pas ouvert aux voitures, mais des places de parking (environ 40) se situent de l'autre côté de l'avenue Fernand Tribot (le long du site archéologique).

L'espace Camille Olivet est particulièrement bien indiqué pour les voitures comme pour les piétons. En effet, des panneaux fléchés ayant l'inscription « Espace Camille Olivet » ainsi que des panneaux indicateurs d'aire de pique-nique sont installés et visibles dans les deux sens de circulation.



Figure n°18 : Panneau d'indication du site  
Photographe : MA Guilbert, le 03-01-2014

### UTILISATIONS DU SITE

L'espace Camille Olivet accueille quelques événements dans l'année. La troupe d'Opéra *Figaro Si Figaro Là* profite de ce grand terrain pour s'y installer quelques soirs en période estivale et effectuer ses représentations. Le festival *Gartempo* y effectuait également ses concerts sur plusieurs jours. Enfin, le site sert aussi de parking lors des compétitions à la piscine municipale.

Il permet également au collège Saint Martial de réaliser des activités comme du football, du lancer de poids ou encore de l'endurance dans le cadre des enseignements sportifs.

En dehors de ces utilisations ponctuelles, l'espace est inoccupé le reste de l'année. Appartenant à la commune, il est entretenu à raison d'une tonte hebdomadaire ce qui permet d'avoir un espace propre et dégagé pour les promeneurs.

### 3) La nécessité d'aménager cet espace

#### REPENDRE A UNE DEMANDE DES HABITANTS

Un sondage a été réalisé auprès de quelques habitants dont plusieurs faisaient partie de l'association « Bien vivre dans son quartier ». Cette association rassemble les habitants de l'Avenue Fernand Tribot, la rue des Peux, la rue de l'Allochon, la rue des Rosiers, la rue des Lilas et la rue des Iris (Cf. Annexe n°6).

Après synthèse de ce sondage (Cf. Annexe n°7), il en ressort plusieurs éléments. Tout d'abord, les habitants apprécient particulièrement cet espace, ils y sont attachés, mais ils le trouvent vide. Réponse d'une habitante concernant le ressenti du site : « *Vide ! C'est un espace assez grand, agréable avec la Gartempe mais il n'y a pas d'endroit pour être à l'ombre pour se reposer ou être avec les enfants.* ». En effet, ils s'y rendent pour se promener, se reposer (certains emmènent leurs chaises longues) ou jouer avec leurs enfants ou petits-enfants. Un des gros problèmes de l'espace Camille Olivet est son manque d'ombre. Les tables de pique-nique et les bancs poussent les habitants à venir s'installer mais il est difficile d'y rester très longtemps lors d'une belle journée d'été.

Une autre remarque ressortie lors des entretiens est celle du manque de toilettes. Réponse d'une habitante concernant l'aménagement sur l'espace : « *Il faudrait prévoir des WC.* ». En effet, il n'existe pas à proximité du site de toilettes publiques, ce qui pose certains problèmes d'hygiène et n'incite pas forcément les gens à rester aussi longtemps qu'ils l'auraient prévu.

Les habitants seraient très intéressés par un espace plus fleuri et plus arboré qu'aujourd'hui. Ils seraient plus tentés d'aller s'y balader et de faire découvrir un véritable espace vert auprès de gens qui ne connaissent pas la ville. Réponse d'un couple d'habitant : « *On aime bien la nature et ça serait peut-être plus gai avec des fleurs et des arbustes fleuris.* ». En revanche, il est souhaité un espace où les chiens sont acceptés. De plus, ils préféreraient un espace multifonctionnel, c'est-à-dire un espace où toutes les catégories d'âge et de personnes peuvent se retrouver. Tous les habitants sont unanimes : un espace de jeux pour les enfants serait vraiment bénéfique et rapprocherait les habitants. Réponse d'une habitante : « *Un aménagement pour les enfants permettrait de rapprocher les familles.* ». Il faut également penser aux joueurs de pétanque, qui apprécient jouer sur le chemin piétonnier le long du site. Or aujourd'hui, ce site est enherbé, ce qui pose problème notamment aux habitués du camping de l'Allochon.

Enfin, on remarque un fort attachement aux espaces naturels. Un aménagement en lien avec le patrimoine naturel du Montmorillonnais les intéresserait, ainsi qu'un lien avec la ville et son patrimoine. Réponse d'un couple d'habitants à l'idée de la transformation du site : « *Pourquoi pas créer un aménagement en rapport avec le livre, avec par exemple une sorte de chemin avec des panneaux expliquant la transformation de l'arbre en papier, cela permettrait de faire un lien avec la ville et la cité de l'écrit.* ».

## LES OBJECTIFS DE LA VILLE ET DE SES ACTEURS

Plusieurs rencontres avec différents acteurs ont permis de cibler les objectifs de la ville (*Cf. Annexe n°8*).

La ville de Montmorillon possède un fort intérêt pour les espaces verts. Elle est très attachée à embellir ses rues, ses places et ses ronds-points. Elle possède par ailleurs deux fleurs du label « Villes et villages fleuris ».

Avec une baisse de la population constante depuis le début des années 2000, la mairie de Montmorillon a pour objectif d'améliorer le cadre de vie pour donner envie à la population de rester ou de venir s'y installer. De plus, la ville n'étant pas sur un axe routier très fréquenté par les touristes, elle est plutôt éloignée des grands pôles de la Vienne (Poitiers et Châtellerault). Aménager un espace vert attractif et multifonctionnel permettrait donc à Montmorillon de répondre à son objectif d'amélioration du cadre de vie mais également d'offrir un espace naturel à proximité du centre-ville aussi bien à ses habitants qu'aux personnes de passage.

### 4) *La sécurité sur le site*

## GARANTIR LA SECURITE DU PUBLIC

Un problème de sécurité est à signaler sur le site. En effet, les berges ne sont pas sécurisées et peuvent être glissantes. Il n'existe pas de « plage » entre les berges et la rivière (sauf en bordure de l'Allochon), ce qui, en cas de chute, peut entraîner un risque de noyade. De plus, le débit de la Gartempe n'est pas régulé et il peut se révéler très important. Des panneaux sont installés le long des berges avec l'indication « Baignade interdite ».

Il n'existe pas d'éclairage sur le site et ses entrées. En revanche, l'avenue Fernand Tribot est équipée d'éclairage nocturne d'un seul côté de la route (du côté des places de stationnement).

Aucun système de gardiennage n'est mis en place.

L'avenue longeant l'espace Camille Olivet est située en zone à 30 km/h et contient deux ralentisseurs, ce qui permet de diminuer considérablement la vitesse des véhicules circulant sur cette route. Cela garantit une meilleure sécurité des piétons souhaitant se rendre sur le site. Trois passages piétons existent à cet endroit : deux à chaque extrémité du site et un autre au milieu, un peu éloigné de l'accès au site par les escaliers.

Comme dit précédemment, l'endommagement des berges risque d'être augmenté avec des hauteurs d'eau et des débits plus importants dû au non nettoyage de l'île au niveau du petit barrage de la Gartempe.

### LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Selon le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Montmorillon, l'espace Camille Olivet (Cf. Annexe n°9) se situe en zone naturelle (Cf. Annexe n°10). Il appartient à la commune. Etant donné sa proximité avec la Gartempe, le site est en zone Npi (zone Naturelle incluse dans le périmètre du PPRI) et il se trouve dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) où il est en zone R3 (Cf. Annexe n°11).

Selon ces règlements, il est possible d'implanter un espace vert ainsi qu'une aire de jeux sur l'espace Camille Olivet, à condition que les structures et le matériel d'accompagnement soient facilement démontables.

### LA GARTEMPE, UN ELEMENT MAJEUR A PRENDRE EN COMPTE

Etant donné la proximité du site avec la rivière, il est nécessaire de connaître ses caractéristiques globales ainsi que celles de ses crues, pour ainsi proposer un aménagement cohérent.

La Gartempe est une rivière qui s'étend sur plus de 200 km. Elle prend sa source dans le département de la Creuse, traverse les départements de la Vienne, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire pour aller se jeter dans la Creuse.

Selon la *Définition des zones inondables de la Gartempe* par la Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques (SOGREAH), on obtient les débits de crues suivant :

- Crue décennale\* : 355 m<sup>3</sup>/s ;
- Crue cinquantennale\* : 450 m<sup>3</sup>/s ;
- Crue centennale\* : 500 m<sup>3</sup>/s.

La crue la plus importante (crue centennale) a eu lieu en 1982. Il faut savoir que la Gartempe est un cours d'eau à régime semi-torrentiel, avec généralement des crues rapides à montée soudaine.

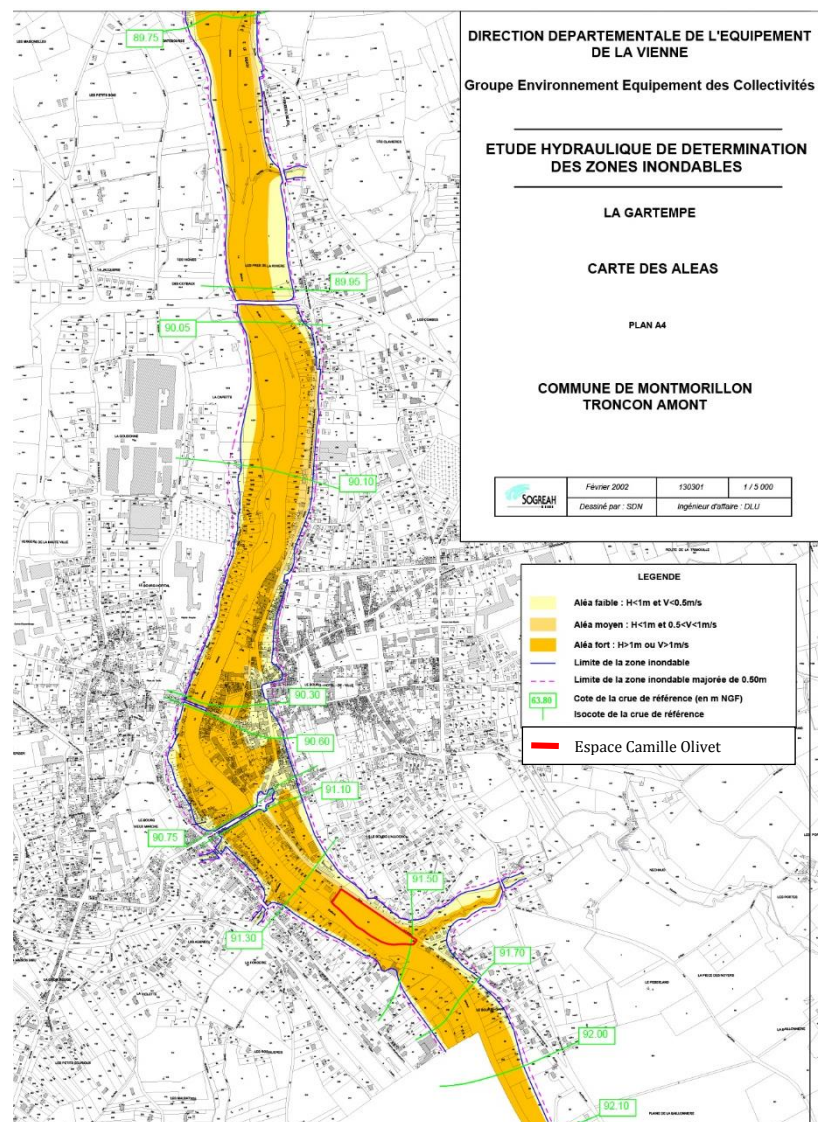


Figure n°19 : Localisation du site dans les aléas de crue  
 Fond de carte : Etude hydraulique (SOGREAH)  
 Auteur : MA Guilbert

L'espace Camille Olivet se situe en aléa fort selon le rapport de la SOGREAH (Cf. Figure 19). L'aléa fort signifie que les hauteurs d'eau sont supérieures à 1 mètre ou que les vitesses de courant sont supérieures à 1 m/s.

D'après le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs), une pré-alerte est donnée quand la rivière atteint une hauteur de crue de 2,70 mètres. A 2,80 mètres, l'eau recouvre la rue de la Marne (en centre-ville), c'est la première rue touchée lors d'une inondation. A ce moment-là, l'espace Camille Olivet est déjà presque entièrement sous les eaux.

Après renseignements auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Vienne, les prescriptions suivantes s'appliquent dans le cas d'un projet d'espace vert en zone inondable :

- Pas de remblais / affouillement ;
- Ancrage au sol des équipements et accessoires d'infrastructures afin de ne pas être emportés par la crue ;
- Information du public.

Le site possède une surface entièrement plane : l'eau accède donc très facilement jusqu'au mur le long de l'avenue Fernand Tribot. La présence d'un coteau de l'autre côté de la rivière fait qu'en cas de crue, la Gartempe est beaucoup plus facilement amenée sur l'espace étudié. De plus, le courant vient se jeter contre l'empierrement du site, aménagé pour éviter tout éventuel effondrement de la berge. L'eau a donc tendance à venir sur le site.

*L'empierrement se situe au niveau de la partie arrondie de l'espace Camille Olivet.*

Il est à noter que les crues n'ont pas un caractère régulier. Elles ne surviennent pas forcément à la même époque ni tous les ans. Par exemple pour l'hiver 2013/2014, aucune inondation du site n'a été recensée.

### III – Les aménagements possibles sur l'espace Camille Olivet

#### 1) *Synthèse du diagnostic*

##### **POINTS FORTS**

L'espace Camille Olivet est un grand espace enherbé de plus d'un hectare, bordé sur deux côtés par la Gartempe et l'Allochon. Sa relation directe avec cette rivière et ce ruisseau procure un lieu agréable et calme tout en restant dans la ville, ce qui est un atout pour Montmorillon.

Le site est bien entretenu avec une tonte toutes les semaines environ. Les peupliers, le long de la Gartempe, et les platanes, le long de l'avenue Fernand Tribot, apportent encore plus de verdure et permettent aux oiseaux de se nicher.

L'endroit est particulièrement apprécié par la population, qui vient s'y promener, se reposer et même pique-niquer, grâce aux tables de pique-nique et aux bancs. L'aire de jeux à côté du centre aquatique permet aux familles d'amener jouer leurs enfants sur l'aire mais aussi sur le site, avec la présence du but de football.

Les trois entrées le long de l'avenue et de l'allée piétonnière ainsi que les nombreuses places de stationnement offrent une grande accessibilité à l'espace Camille Olivet. De plus, il est ouvert aux chiens, ce qui n'est pas le cas des squares de la ville de Montmorillon.

### POINTS FAIBLES

C'est un lieu qui, par sa taille importante et sa situation, invite à la détente et au loisir mais qui nécessite d'être mis en valeur. En effet, avec plus de 13 000 m<sup>2</sup> de surface, l'espace Camille Olivet apparaît comme un grand terrain vide. Il existe certes quelques équipements (bancs, tables, ...) mais le manque d'ombre ne permet pas aux promeneurs de s'arrêter très longtemps.

De plus, il faut prendre en considération le problème de la sécurité au niveau des berges de la Gartempe. Si le site doit attirer plus de monde, il sera nécessaire de prévoir un aménagement sécurisant les bords de rivière, mais permettant aux pêcheurs de continuer leur activité.

L'espace Camille Olivet étant en zone inondable, cet aspect est bien sûr non négligeable. Lors de crues, la Gartempe a tendance à inonder la quasi-totalité du site. Il est donc important d'envisager des équipements démontables rapidement ou un ancrage au sol de ces équipements pour éviter qu'ils ne soient emportés par le courant.

Enfin, on peut déplorer la vue sur l'ancien bâtiment du service des eaux (aujourd'hui en vente) qui, par son inutilisation, se dégrade et masque une ouverture possible vers les hauteurs de la vieille ville.

### DECISION SUR L'AMENAGEMENT

Après entretien avec le Directeur des Services Techniques de la Mairie de Montmorillon (M. Olivier COLIN), il a été décidé qu'il ne serait possible d'aménager qu'une partie de l'espace Camille Olivet. Le projet porte donc sur la moitié du terrain (*Cf. Figure 20 page suivante*), c'est-à-dire de l'entrée par les escaliers au milieu du site jusqu'à l'extrémité bordée par l'Allochon (soit environ 6 000 m<sup>2</sup>). L'autre partie (du côté des anciens bâtiments du service des eaux) restera non aménagée, pour permettre aux manifestations ponctuelles de continuer à s'installer sur l'espace Camille Olivet, comme elles le faisaient précédemment.

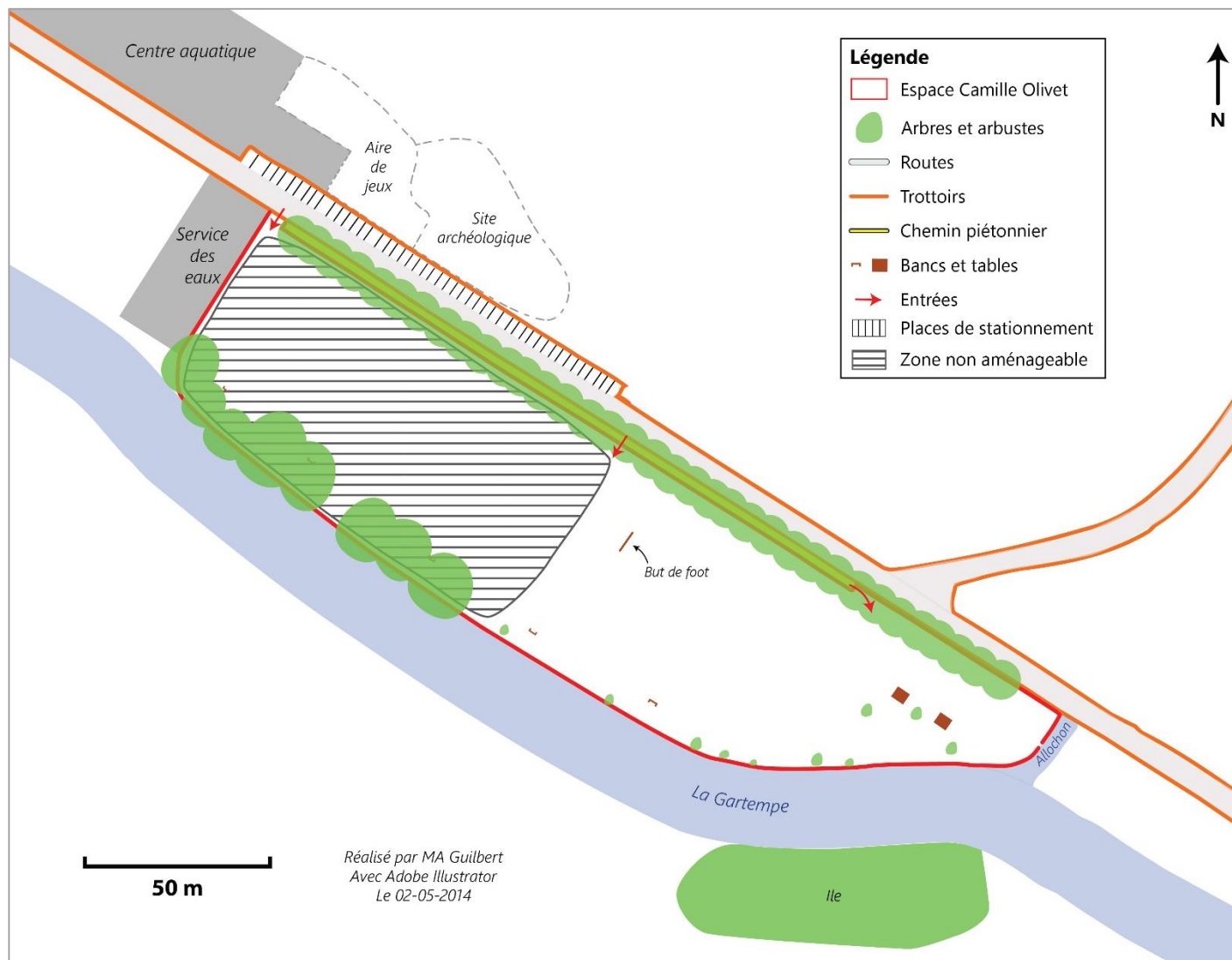


Figure n°20 : L'espace Camille Olivet et ses équipements à l'heure actuelle

## 2) Les enjeux de l'aménagement du site

L'espace Camille Olivet n'a jamais connu d'aménagement paysager. Il a une utilité à la fois pour la Mairie afin d'accueillir quelques manifestations et pour les habitants qui souhaitent se promener. Aucune étude globale de la zone n'a été réalisée auparavant.

Dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants de Montmorillon et de mettre en valeur ce site, ce projet propose un devenir paysager cohérent avec les attentes de la Mairie et des habitants et dégage également les principales actions à mener sur le site. Afin de répondre au mieux à la demande, il est possible de détailler les différents enjeux liés à la transformation du site en espace vert.

### **Apporter à la ville un espace vert multifonctionnel**

L'espace Camille Olivet possède une grande surface inexploitée, proche du centre-ville. Un nouvel espace vert serait bénéfique pour la ville de Montmorillon et sa population. Mais il doit pouvoir attirer des personnes de tous les âges. Ainsi, il est nécessaire de créer un site multifonctionnel, rassemblant à la fois des jeunes, des familles et des personnes retraitées.

On peut penser à composer le site de différentes zones (aire de jeux, espace de détente, zone de jardinage, ...) sans former de coupures entre elles. On doit pouvoir circuler aisément dans l'espace, la transition doit se faire naturellement.

Un espace multifonctionnel de ce type participerait à l'amélioration du cadre de vie pour les habitants et les inciterait à rester sur Montmorillon pour leurs balades.

### **Faire participer les habitants**

Le sondage effectué en parallèle de ce projet a permis d'avoir une première approche concernant l'avis des habitants du quartier. Afin de poursuivre cette démarche, on peut imaginer associer la population à ce projet, en la faisant participer pendant la réalisation du projet (premières plantations, réalisations d'expositions, ...) mais aussi une fois le projet terminé. On peut penser à un jardin entretenu par les habitants mais également faire participer les enfants dans le cadre du Temps de la Ville\*, en les invitant à planter des fleurs, des légumes, ...



*Source : cimt.teleinterrives.com*



*Source : metz.fr*

### **Réinsérer du naturel**

La tonte de l'espace est trop fréquente et empêche les papillons et autres insectes, notamment ceux liés à la rivière, de venir sur le site et d'effectuer la pollinisation naturelle.

Il serait ainsi possible de créer un espace de gestion différenciée\* autour des arbres mais également du côté de l'Allochon, ce qui apporterait une touche un peu plus sauvage au site tout en permettant aux insectes de revenir. De plus, cela permettrait de sensibiliser la population à ce type de milieu et de montrer son importance.

### **La découverte du patrimoine naturel local**

Etant donné la présence de nombreux sites naturels classés aux alentours de Montmorillon, il serait intéressant de pouvoir faire découvrir ce patrimoine aux habitants mais également aux touristes. En effet, la ville a fortement mis l'accent sur son architecture, son histoire et la Cité de l'Écrit.

Apporter des informations sur le naturel du Montmorillonnais permettrait ainsi à la ville d'avoir une offre « polyvalente » à proposer à ses habitants et aux personnes de passage avec la découverte de l'histoire de la ville, mais également avec la découverte de la richesse naturelle des environs et de la Gartempe.

Cette découverte peut se faire avec des moyens ludiques comme des panneaux explicatifs, des jeux pour les enfants en lien avec ce patrimoine,... L'office du tourisme pourra également mettre en avant le site pour le faire découvrir.



*Source : [www.parc-saleccia.fr](http://www.parc-saleccia.fr)*

### **Rassembler la population**

L'espace Camille Olivet est un site où des personnes vont se promener mais où elles ne se rencontrent pas. L'aménagement d'un espace vert multifonctionnel doit pouvoir amener cette rencontre. En effet, les gens seront susceptibles d'être rapprochés selon les différentes zones : par leurs enfants sur l'aire de jeux, par l'intérêt commun pour la nature ou tout simplement par curiosité. Ainsi, toute personne peut se sentir concernée par ce nouvel espace dans la ville et partager avec le reste de la population.



*Source : [www.aujardin.com](http://www.aujardin.com)*

### **Garder une ambiance naturelle**

Il est important que l'aménagement de l'espace vert et le mobilier urbain qui l'accompagne soit en cohérence avec l'ambiance naturelle du site. Il doit pouvoir s'intégrer facilement à la thématique choisie (matériaux, couleurs,...) mais aussi être pérenne et résistant au vandalisme.

Le site pourra également accueillir des expositions temporaires de pleine nature permettant d'apporter de l'originalité au site, de lui créer une identité et de toujours conserver l'attractivité de l'espace.

### **Assurer la transition entre l'espace aménagé et non aménagé**

Etant donné le souhait de la Mairie de conserver une partie non aménagée sur le site pour les manifestations ponctuelles, il est important de ne pas avoir une coupure entre un espace vide et un espace rempli. Ainsi, il est nécessaire de penser à réaliser une transition douce entre les deux parties pour que, de l'extérieur, l'aspect visuel soit agréable.

On peut penser à installer des arbustes et plants de fleurs de façon à amener le visiteur d'une surface plane à une surface de plus en plus arborée, avec une transition douce dans la hauteur des plantations.

### 3) Les différents aménagements possibles

Afin de pouvoir profiter pleinement de l'espace, il sera nécessaire de déplacer le but de football sur la zone non aménageable. Il pourra être retiré lors des manifestations ponctuelles, comme cela se fait déjà actuellement.

Il est possible de faire une répartition des zones comme définie sur la figure 21 ci-contre.

L'aire de jeux est volontairement placée près de la route pour éviter tout risque de chute dans la Gartempe, sans oublier que le site est en contre-bas de la route donc il n'y a pas de risque avec les véhicules.

Le reste de la zone permet à la fois l'aménagement d'un espace de détente, notamment en direction de la Gartempe, et également une circulation piétonnière tranquille et douce entre les différentes zones.

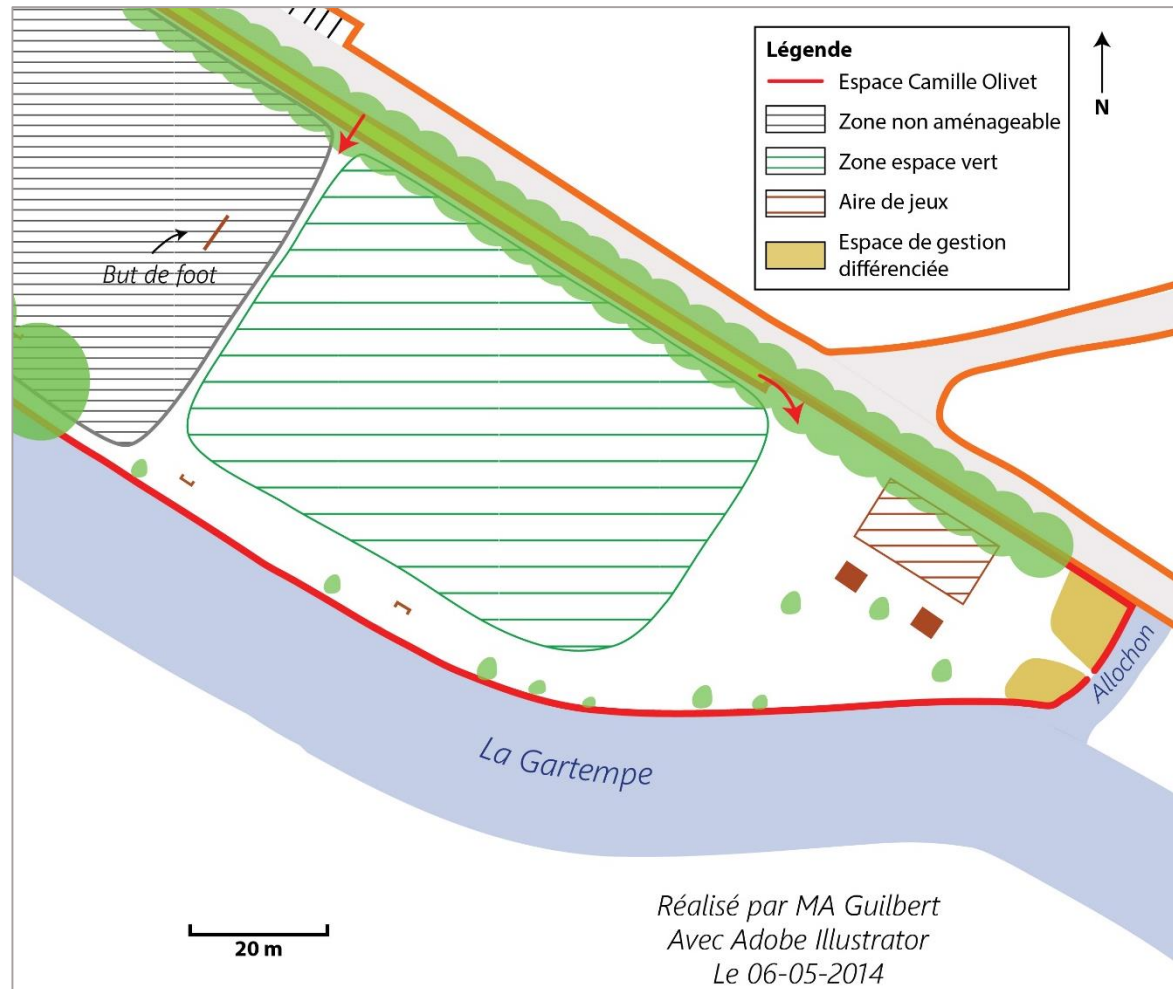


Figure n°21 : Répartition des zones d'aménagement sur le site

## AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT

La surface disponible pour l'aménagement de l'espace vert sur le site est d'environ 3 400 m<sup>2</sup>, avec environ 45 mètres de largeur et 70 mètres de longueur.

Etant donné la forte probabilité de crue sur le site, il serait judicieux de planter arbres et arbustes du côté de la Gartempe car en cas de crue, c'est la première zone touchée par l'eau et le courant. Les arbres ne seront donc pas emportés par la crue, ce qui offre la possibilité de faire un aménagement plus fin et plus recherché au niveau paysager du côté de la route. Ainsi, on peut penser à installer des gabions\* paysagers. Ces gabions devront être ancrés au sol pour ne pas être emportés par l'eau, avec une profondeur pouvant varier de 15 à 20 cm.



Figure n°23 : Spirale aromatique  
Source : [www.aménagementdujardin.net](http://www.aménagementdujardin.net)

Aujourd'hui, il est possible de réaliser des formes originales avec ce type de matériau. On peut par exemple faire des cylindres dans lesquels on plante des fleurs (Cf. Figure 22), ou encore faire une spirale (Cf. Figure 23).

Les gabions sont des éléments faciles à installer, ils ne nécessitent pas de main d'œuvre qualifiée ni de matériels spécifiques. Ils sont principalement réalisés en fils métalliques avec du grillage simple torsion à maille carrée ou losange. Les différentes mailles s'assemblent avec des agrafes ou des spirales (Cf. Figure 24). Pour notre cas, il serait préférable d'utiliser des spirales, ce qui éviterait toute détérioration volontaire.

Dans certains cas, les fils métalliques des gabions peuvent bénéficier d'un sur-revêtement en PVC (Polychlorure de vinyle) pour des zones d'installation où il existe un fort pouvoir abrasif ou corrosif lié à l'eau ou à des sols à fort pH. Dans le cas de l'installation de gabions sur le site, il sera nécessaire de prendre ce sur-revêtement en PVC car l'espace est à proximité de l'eau et en zone inondable. De plus, les terrains du Montmorillonnais sont à tendance acide (Cf. Annexe n°12).

Il est possible de végétaliser les gabions (comme on peut le voir sur les photos ci-dessus) mais les pierres ont tendance à absorber rapidement la chaleur et la restitue lentement. L'espace Camille Olivet étant exposé plein sud, il sera nécessaire d'avoir un arrosage approprié pour éviter un dessèchement de la terre trop rapide. On peut également planter des végétaux appréciant les milieux secs et l'exposition au soleil pour empêcher un arrosage trop fréquent.



Figure n°22 : Gabion cylindrique  
Source : [carrez-decojardin.com](http://carrez-decojardin.com)

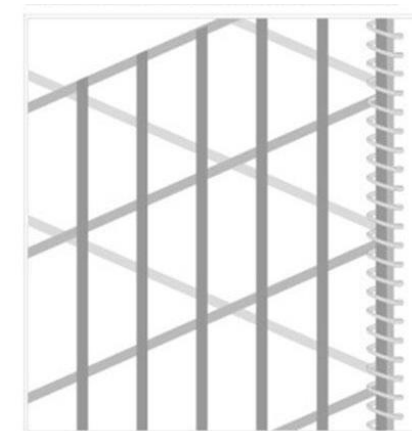


Figure n°24 : Ligature par spirale  
Source : [www.gabions.fr](http://www.gabions.fr)

Il est possible d'utiliser des pierres de couleurs différentes ou même des écorces, ce qui permet de créer de l'originalité, voire des formes, comme sur l'image ci-contre. On peut également penser associer les couleurs des pierres en fonction des couleurs des fleurs. De plus, pour apporter un caractère encore plus naturel, il est possible de mettre des plantes de rocailles, qui pourront ainsi pousser le long des gabions et faire une couverture végétale naturelle.

Etant donné la présence de carrières à proximité de Montmorillon, il peut être envisagé de faire venir les pierres de ces carrières pour remplir les gabions, ce qui permettrait de faire fonctionner une entreprise locale mais également de réduire les coûts de transports. On peut citer les carrières Pain au Nord de Montmorillon, l'exploitation de carrières Bailly à côté de Lussac-les-Châteaux ou encore Rocamat Pierres Naturelles à Chauvigny.

En ce qui concerne les plantes, il est souhaité dans ce projet de faire découvrir le patrimoine naturel du Montmorillonais. Aucune plante relevant d'une quelconque protection ne sera plantée sur le site, mais il est possible d'installer des plantes ressemblantes à celles qui sont protégées. Des panneaux explicatifs pourraient accompagner le parcours du promeneur à travers les différentes plantations. Ils permettraient également de donner des indications sur les plantes, les ressemblances avec une plante protégée et des anecdotes (Cf. Annexe n°13).

Au niveau de l'espace arboré, il faudra planter des espèces structurantes pour accélérer la constitution d'une forêt type alluviale (forêt de bord de rivière). Ainsi, les espèces d'arbres telles que l'aulne, le frêne ou encore le saule sont à favoriser. Une fois que cette forêt riveraine de la rivière sera installée, cela apportera de nouvelles espèces de plantes, caractéristiques du milieu, qui viendront s'implanter toutes seules. On pourra éventuellement aider cette implantation en plantant certaines espèces, mais il est primordial de faire attention à la provenance et à la dénomination des espèces apportées, afin d'éviter la prolifération d'espèces invasives et/ou n'étant pas de la région. Il sera important d'occuper le terrain au maximum pour éviter l'implantation d'espèces invasives (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, ...).

Il sera nécessaire d'apporter de la terre végétale pour pouvoir planter dans les gabions. Il est possible d'avoir un partenariat entre la Mairie et la DDT. En effet, lors du curage des fossés, la DDT récupère beaucoup de terre végétale, qui pourrait ainsi être réutilisée pour les différentes plantations et le potager.



*Source : [jardi-plus31.com](http://jardi-plus31.com)*

Voici un échantillon de ce qui pourrait être installé sur le site, en fonction de l'exposition au soleil, du pH du sol et de l'humidité, ainsi que des plantes de la région.

- **Arbres**

**Aulne glutineux** (*Alnus glutinosa*)

Milieu : rivière

pH du sol : basique à acide

Luminosité : demi-ombre

Humidité : humide à sec

Hauteur : 20 à 25 mètres

Source : Google images



**Frêne commun** (*Fraxinus excelsior*)

Milieu : rivière et sentier

pH du sol : basique à acide

Luminosité : demi-ombre

Humidité : humide à très sec

Hauteur : 20 à 30 mètres

Source : Pays Montmorillonnais



**Merisier** (*Prunus avium*)

Milieu : sentier

pH du sol : basique à acide

Luminosité : demi-ombre

Humidité : normal à sec

Hauteur : 15 à 25 mètres

Source : Pays Montmorillonnais



• **Arbustes et arbrisseaux**

**Cornouiller sanguin** (*Cornus sanguinea*)

Milieu : rivière et sentier

pH du sol : basique à acide

Luminosité : demi-ombre

Humidité : frais à très sec

Hauteur : 2 à 5 mètres

Source : Pays Montmorillonnais



**Genêt à balai** (*Cytisus scoparius*)

Milieu : sentier

pH du sol : très acide

Luminosité : demi-ombre

Humidité : normal à très sec

Hauteur : 1 à 3 mètres

Source : Pays Montmorillonnais



**Néflier** (*Mespilus germanica*)

Milieu : sentier

pH du sol : acide à très acide

Luminosité : demi-ombre

Humidité : frais à très sec

Hauteur : 2 à 4 mètres

Source : Pays Montmorillonnais



**Saule pourpre** (*Salix purpurea*)

Milieu : rivière

pH du sol : basique à acide

Luminosité : ensoleillé

Humidité : humide à normal

Hauteur : 1 à 6 mètres

Source : Pays Montmorillonnais



**Sorbier des oiseaux** (*Sorbus aucuparia*)

Milieu : rivière et sentier

pH du sol : acide à très acide

Luminosité : ombre à ensoleillé

Humidité : frais à normal

Hauteur : 7 à 15 mètres

Source : Pays Montmorillonnais



- **Plantes à fleurs**

**Ajonc nain** (*Ulex minor*)

Milieu : sentier

pH du sol : acide

Luminosité : ensoleillé

Humidité : frais à humide

Hauteur : ≤ 1 mètre

Floraison : août-novembre

Source : [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)



**Cirse des marais** (*Cirsium palustre*)

Milieu : rivière et sentier

pH du sol : acide

Luminosité : ensoleillé

Humidité : humide

Hauteur : 50 à 100 cm

Floraison : juillet-septembre

Source : [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)



**Lys à fleurs roses** (*Lilium candidum*)

Milieu : massif, bordures,...

Luminosité : ensoleillé

Humidité : normal

Hauteur : 50 à 100 cm

Floraison : juin-septembre

Ressemblance avec le lys martagon (espèce protégée)

Source : Google Images



*Lys à fleurs roses*



*Lys martagon*

**Narcisse douteux** (*Narcissus dubius*)

Milieu : pierreux

Luminosité : ensoleillé

Humidité : sec

Hauteur : 10 à 30 cm

Floraison : février-avril

Ressemblance avec le narcissus des poètes (espèce protégée)

Source : [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)



*Narcisse des poètes*



*Narcisse douteux*

**Oseille des bois** (*Oxalis acetosella*)

Milieu : sentier

pH du sol : acide

Luminosité : demi-ombre

Humidité : humide

Hauteur : 3 à 8 cm

Floraison : avril-mai

Source : [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)



- **Plantes de rocailles**

**Potentille jaune** (*Potentilla aurea*)

pH du sol : neutre à acide

Luminosité : ensoleillé

Humidité : normal

Floraison : mai-septembre

Source : Google Images



**Anémone bleue** (*Anemone apennina*)

pH du sol : neutre

Luminosité : demi-ombre

Humidité : normal

Floraison : avril

Source : Google Images



Au coin le plus au Nord de l'espace vert, un potager pourra être installé. En effet cela répondrait à une demande des habitants, qui souhaitent avoir un espace commun de jardinage. Cet espace pourrait être partagé entre les habitants (l'association de quartier « Bien vivre dans son quartier » peut le promouvoir) et les enfants participant au Temps de la Ville.

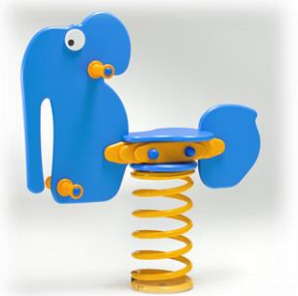
Les personnes âgées pourraient transmettre ainsi leur savoir pour que les habitants puissent bien entretenir leurs potagers en fonction des saisons et du sol. Un partenariat peut également être mis en place avec les ateliers municipaux de la Mairie de Montmorillon, qui possèdent des plants et des cultures dans des serres.

**AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX**

Afin de répondre à la demande des habitants, il pourra être aménagé une aire de jeux pour les enfants de 1 à 10 ans d'environ 130 m<sup>2</sup> (Cf. Figure 21 p28). Sur une partie on peut penser à installer une structure de jeux telle que la photographie ci-contre. Pour amortir les chutes et fixer le matériel, il est nécessaire de poser un revêtement. Il pourra être installé du paillis de caoutchouc recyclé, composé de copeaux de caoutchouc recyclés issus du broyage de pneus pleins. Ce matériau est entièrement recyclable, ce qui reste en harmonie avec un site naturel. Plusieurs coloris existent pour ainsi l'intégrer le plus possible dans son environnement. L'autre avantage de ce matériau est qu'il peut être posé sur tout type de support stable et homogène comme du gazon, du sable concassé ou du béton.



Source : [www.recreafrance.fr](http://www.recreafrance.fr)



*Source : [www.recreafrance.fr](http://www.recreafrance.fr)*

En dehors de cette partie, d'autres jeux pour enfants peuvent être installés tels que des jeux à ressorts et une balançoire. Ces éléments ne nécessitent pas de revêtement spécial puisque le terrain possède déjà du gazon. Leur ancrage au sol devra être bien vérifié pour qu'ils résistent en cas de crue.

### ESPACE DE GESTION DIFFERENCIEE

La zone de gestion différenciée a été volontairement choisie près de l'Allochon pour retrouver un espace un peu plus sauvage. Etant donné le chemin d'usage créé par la fréquentation des promeneurs pour aller sur la petite plage de l'Allochon en contre-bas du site, on pourra avoir deux petits espaces de gestion différenciée pour garder ce chemin.

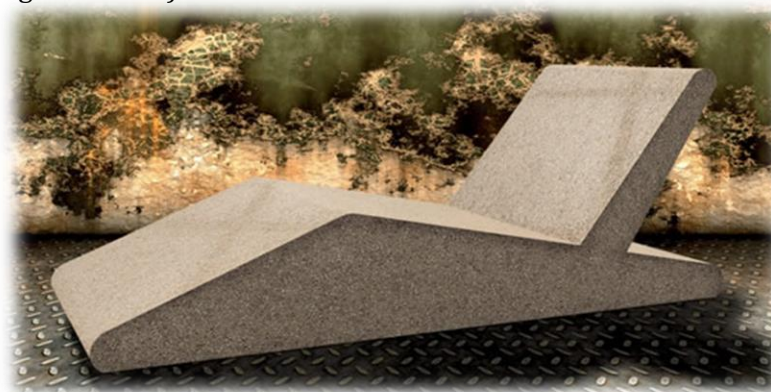
Cette zone s'apparenterait à une prairie naturelle où il serait ensemencées des fleurs annuelles et bisannuelles (Myosotis, Œillet, Tournesol, ...), donnant une prairie haute, riche en fleurs, ce qui a un impact visuel. En plus du semis (une fois par an, généralement en mars), la végétation spontanée est favorisée. L'entretien est sommaire, avec un fauchage et une limitation des plantes envahissantes une fois par an (généralement en fin de saison) et un regarnissage une fois par an également (mars /avril). Lors du semis, un amendement (fumier, compost, ...) peut être apporté mais aucun produit phytosanitaire ne doit être mis. L'arrosage se fait à cette période-là puis selon les besoins.

Lors du fauchage, il est conseillé de conserver une zone refuge qui sera fauchée plus tardivement pour ainsi préserver la biodiversité implantée sur le site.

### EQUIPEMENTS ANNEXES

L'aménagement de l'espace Camille Olivet a pour but d'apporter à la population un lieu de détente et de loisir, dans un cadre naturel tout en restant dans la ville. Afin de faire profiter de l'espace à un maximum de personnes, d'autres bancs seront installés, en restant dans le même thème que ceux déjà présents. Ils pourront être placés en bord de Gartempe mais également dans la zone d'espace vert, avec les arbres et arbustes ainsi que les gabions. D'autres seront installés près de l'aire de jeux pour les familles qui emmènent jouer leurs enfants et petits-enfants.

Au vu d'un grand nombre de personnes venant profiter du site et de la Gartempe avec leurs chaises longues, il est possible d'installer ce type de mobilier urbain en dur, orienté vers la Gartempe. Ils peuvent être pour une personne (image de gauche) ou pour plusieurs (image de droite).



Source : [www.quartzo-design.com](http://www.quartzo-design.com)



Source : [www.openspace-urbain.fr](http://www.openspace-urbain.fr)

L'espace Camille Olivet est un espace public qui, comme dit précédemment, accueille des habitants mais également des personnes de passage. Or aucun WC n'est accessible à proximité du site. C'est pourquoi ce projet propose l'installation de toilettes publiques.

Au vu du prix d'installation très conséquent de toilettes publiques « classiques » (de 30 000 à 50 000€), il est choisi de mettre en place un système de toilettes sèches. De plus, ce type de toilettes s'inscrit dans l'idée d'offrir à la population un espace qui respecte la nature.

On peut prendre exemple sur le projet de toilettes sèches du parc du château de Pouilly à Dijon (21) qui a choisi le fabricant Kazuba, concepteur de toilettes qui n'utilisent ni eau, ni électricité, ni produit chimique. Le système est simple : dans l'appareil, solides et liquides sont séparés. L'appareil s'échauffe au soleil ce qui permet de faire monter l'air chaud. L'extracteur, sous l'action d'une petite brise, permet de ventiler l'appareil et d'extraire l'air chaud. Par la cuvette, l'air est aspiré, empêchant toute remontée d'odeur. Ce flux d'air constant dans l'appareil permet d'assécher les matières solides, qui seront au final réduites à 10% de leur volume initial.

Plusieurs formes sont disponibles. Pour le projet, il faut tenir compte des personnes à mobilité réduite (PMR). La forme ovale sera donc privilégiée car répondant aux normes pour les PMR.

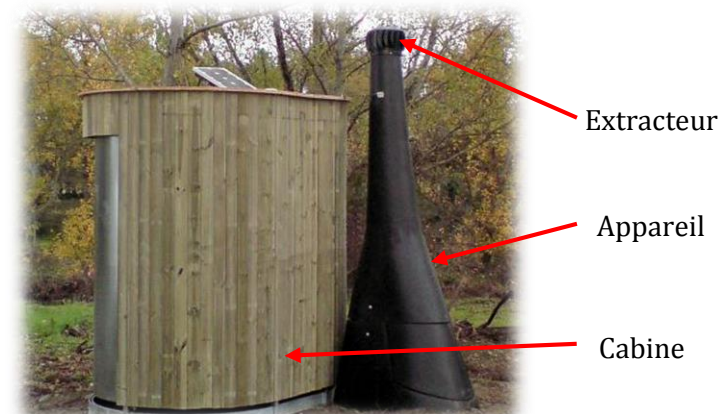


Figure n°25 : Toilettes sèches de Kazuba  
Source : [www.kazuba.eu](http://www.kazuba.eu)

Pour ces toilettes sèches, il est nécessaire d'avoir une exposition au soleil d'au moins 6h par jour. On les placera donc du côté de l'avenue Fernand Tribot, pour qu'elles bénéficient d'une bonne exposition au soleil.

Afin de favoriser le développement local et limiter les coûts liés au transport, la société Sany Coinvers pourra être mandatée pour réaliser les toilettes sèches sur le site. En effet, elle se situe sur la commune de Montmorillon et propose des toilettes sèches avec utilisation de sciure.

Il sera également nécessaire d'installer des distributeurs de sacs plastiques pour les excréments de chien.



Figure n°26 : Barrières en bois  
Source : [www.bois-expo.com](http://www.bois-expo.com)

Il a également été signalé un problème de sécurité au niveau des berges de la Gartempe, et notamment au niveau de l'empierrement. Afin de conserver un aspect naturel, d'apporter de la sécurité sur le site et de permettre aux pêcheurs de continuer à circuler, on peut installer des barrières en bois comme la figure 26. Cela n'entraverait pas la vue sur la Gartempe

AMENAGEMENT FINAL

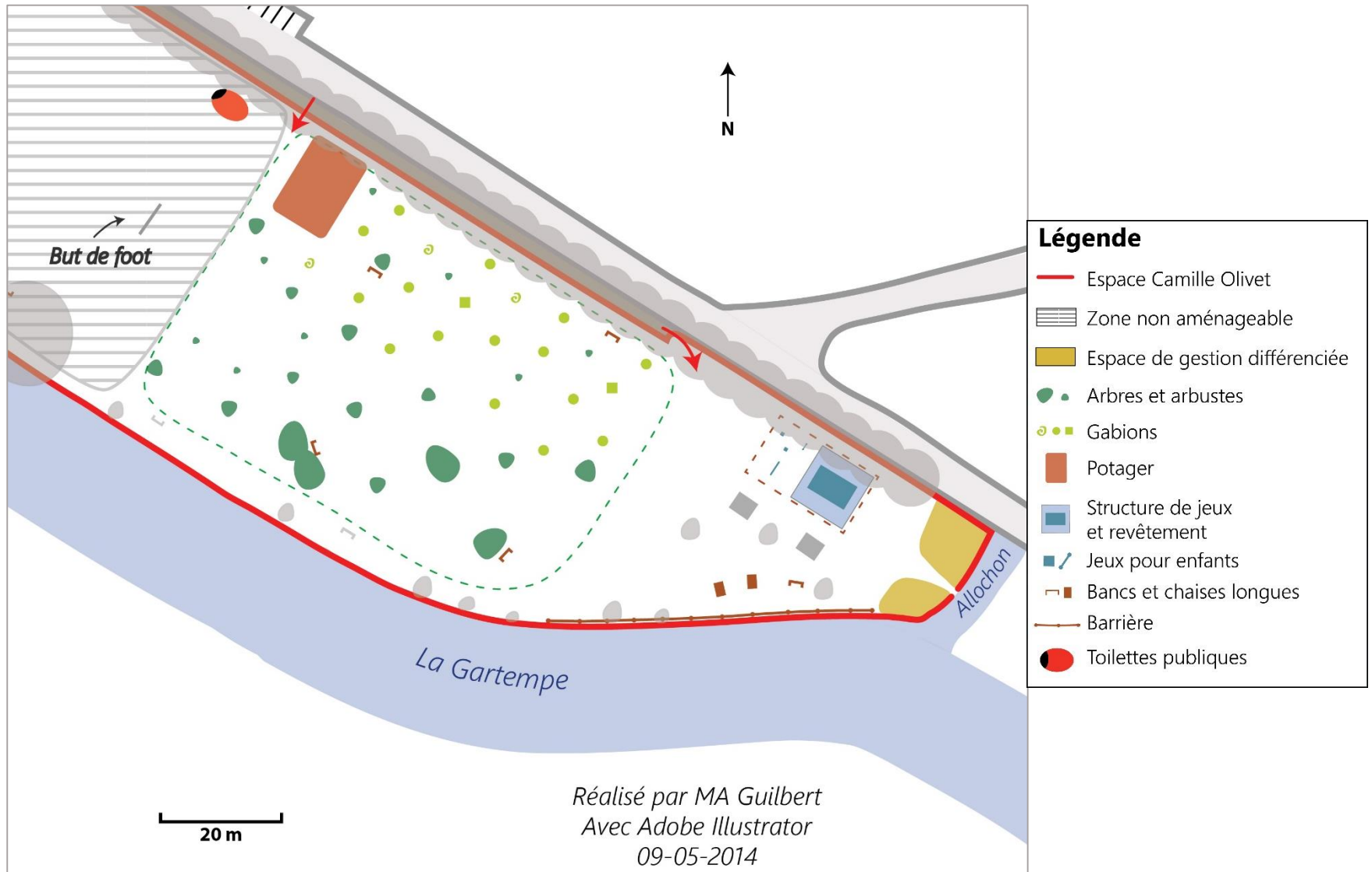


Figure n°27 : Aménagement final de l'espace Camille Olivet  
En gris, les équipements déjà existants

Aménagement d'un espace vert dans la commune de Montmorillon (86)

## IV – Estimation des coûts

### 1) Coûts des différents équipements

#### LES GABIONS

Afin de pouvoir préserver au maximum les plantes en cas de crues, il est nécessaire de prendre des gabions assez hauts, c'est-à-dire une hauteur supérieure à 50 cm minimum. Une hauteur de gabion d'environ 1 mètre serait normalement suffisante. Il faut savoir que les gabions sont superposables grâce aux attaches. Il est donc possible de les moduler comme on le souhaite.

Le tableau ci-dessous présente les prix approximatifs de différents types de gabions sans les pierres, la terre et les fleurs.

| Type de gabions           | Dimensions (Largeur x hauteur)    | Prix |
|---------------------------|-----------------------------------|------|
| <i>Circulaire</i>         | 40 cm x 50 cm                     | 30€  |
| <i>Circulaire</i>         | 40 cm x 90 cm                     | 50€  |
| <i>Circulaire</i>         | 20 cm x 90 cm                     | 26€  |
| <i>Bac circulaire</i>     | 40 cm x 30 cm                     | 74€  |
| <i>Spirale aromatique</i> | 100 cm x 80 cm                    | 220€ |
| <i>Spirale aromatique</i> | 200 cm x 80 cm                    | 350€ |
| <i>En U</i>               | 40 cm x 50 cm (longueur : 100 cm) | 40€  |
| <i>Carré</i>              | 40 cm x 30 cm                     | 70€  |

Etant donné l'importante surface pour la zone d'espace vert, il faudra prévoir plusieurs gabions de différents types. Ainsi on peut penser commander 10 gabions circulaires (40x90cm), soit 500€ et 2 gabions circulaires (40x50cm) soit 60€. Afin d'apporter de l'originalité, on peut installer 2 petites spirales aromatiques (100x80cm) et une grande spirale aromatique (200x80) soit 800€. Enfin, on peut ajouter à cela 4 gabions carrés, que l'on pourra empiler deux à deux pour ainsi avoir 2 gabions carrés de 60 cm de haut. Avec ces 18 gabions, on obtient un total d'environ 1 360€.

Il faudra ajouter à ce prix le coût des plantes, de la terre et des pierres. Comme dit précédemment, les ateliers municipaux possèdent des serres. Les plantes pourraient donc venir de celles-ci, ce qui réduirait les coûts. De même pour la terre, elle pourrait provenir du curage des fossés.

#### L'AIRE DE JEUX

Pour l'aire de jeux, il peut être installé :

- Un portique en acier (1 350€) avec deux balançoires monospace (160€ l'unité) = environ 1 700€ ;
- Une structure de jeux en bois avec toboggan = entre 5 000 et 8 000€ ;

- Des jeux à ressorts :
  - Deux monoplaces = environ 700€ ;
  - Un biplace = entre 600 et 1 000€
- Une surface de revêtement (comme évoquée ci-avant) pour la structure de jeux en bois afin d'amortir les chutes, d'une surface de 20m<sup>2</sup> environ. Une dalle de caoutchouc de 1m<sup>2</sup> coûte 55€ soit environ 1 100€ pour 20m<sup>2</sup>. Il est possible de faire appel à une société spécialisée pour une surface uniforme. Le prix est alors en fonction de l'entreprise choisie.

En prenant les sommes maximales estimées, on arrive à un total d'environ 12 500€.

### INSTALLATION DES TOILETTES SECHES

Selon le projet de toilettes sèches dans le parc du château de Pouilly à Dijon (21), on peut estimer un coût total de l'opération à 12 000€. Le coût du local et de la cuve s'élève entre 7 000 et 8 000€ HT (Hors Taxes). A cela il faut ajouter le coût de l'entretien annuel par une société de curage de la cuve où celle-ci est vidée, nettoyée et remise en place, qui s'élève à environ 150 HT. Il faut enfin prendre en compte le nettoyage des toilettes par un employé municipal avec une fréquence optimale d'une fois par jour pendant les périodes de grande influence.

#### 2) Coût total

Selon les différents coûts évoqués précédemment, on peut déjà estimer une partie du coût total de ce projet.

$$Total = 1\,360 + 12\,500 + 12\,000 = 25\,860\text{€}$$

*Gabions* →
← *Aire de jeux*
← *Toilettes sèches*

Ceci reste bien sûr une estimation qu'il sera nécessaire de recalculer lors des études complémentaires pour la réalisation du projet.

#### 3) Aide au financement

La région Poitou-Charentes est susceptible d'aider à la réalisation d'un tel projet. En effet, les collectivités peuvent présenter un dossier de candidature pour un projet de paysage. Dans le cadre du projet présent, il est souhaité de planter des espèces végétales de la région en prenant en compte leur environnement naturel et de les faire découvrir à la population. Il sera également préféré l'utilisation d'éléments biodégradables et naturels (paillage, compost, ...).

Dans le cadre d'un appel à projets pour la reconquête des paysages, et si la ville de Montmorillon souhaite faire intervenir la région, cette dernière peut venir en aide sur 10 à 80% des sommes engagées.

## **Conclusion**

L'aménagement de la moitié de l'espace Camille Olivet en un espace vert permet de répondre à une demande des habitants qui, depuis bien longtemps, aimeraient voir ce grand espace vide avec un peu plus d'ombre et d'équipements. Le projet d'aménagement permettra de regrouper la population autour de différentes envies. Les familles pourront venir se promener, profiter de la verdure et de la vue sur la Gartempe, avec la possibilité de défouler les enfants dans la zone de jeux. Les personnes plus âgées pourront prendre plaisir à venir sur le site pour se reposer et admirer les différents végétaux tout au long de l'année. Elles pourront également participer à la valorisation du potager, en transmettant leur savoir et leur technique. Les enfants auront la possibilité de bénéficier d'une nouvelle activité dans le cadre du Temps de la Ville.

On aura ainsi un espace multifonctionnel, original et végétalisé, à proximité du centre-ville, permettant une mixité sociale et offrant aux habitants un espace accueillant et reposant.

D'autre part, cet aménagement permettra de mettre en valeur les zones naturelles classées du Montmorillonais pour les habitants de la commune mais également pour les personnes de passage. Il apporte à la ville une nouvelle carte à jouer, puisque la valorisation de la ville et son attractivité passera par son patrimoine architectural et son patrimoine naturel dans les espaces verts. Cela aura ainsi des impacts positifs sur la ville de Montmorillon.

Ce projet s'inscrit dans un souhait de protection de l'environnement. Ainsi, tous les éléments (équipements comme plantations) s'installeront dans un respect de la nature pour favoriser la politique de développement durable de la ville.

La réalisation de ce projet est susceptible de prendre un certain temps car il sera nécessaire de réaliser des études complémentaires à ce projet comme une étude du sol ainsi qu'une vérification de la capacité de résistance des gabions en cas de crue.

## Bibliographie

- VIGNERON, Sylvie, DEGARDIN, Francis. *Aménager des rivières en ville : exemples et repères pour le montage d'opération*. CERTU, Avril 2002, 161 p. (Collection Les dossiers du CERTU)
- CHAUVEAU Joseph. *Arbres & Lieux de Poitou, Charentes et Vendée*. Pont-l'Abbé : ACTUA Expansion, 2008, 220 p.
- Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques (SOGREAH). *Définition des zones inondables de la Gartempe. Etude hydraulique*. Août 2002, 22 p.
- Mairie de Montmorillon. *Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)*. 26 p. BEAUD Stéphane, WEBER Florence. *Guide de l'enquête de terrain*. 4<sup>e</sup> édition. Paris : La découverte, 2010, 334 p. (Collection grands repères)
- Pays Montmorillonnais. *Guide de plantation destiné à l'équipe plantation*. Montmorillon, 2009, 58 p.
- DESCHAMPS, Claude, DAYDE, Alain – *L'aménagement des espaces verts : conception technique et réalisation, dossiers d'études et de travaux, modalités administratives*. Paris : Edition du Moniteur, 1991, 291 p. (Collection moniteur technique)
- JAVEAU Claude. *L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*. 3<sup>e</sup> édition. Paris : Les Editions d'Organisation, 1985, 138 p. (Collection de l'institut de Sociologie, études de méthodologie)
- GUERIN Jean-Claude, MATHE Jean-Michel et MERLET André. *Les Orchidées de Poitou-Charentes et de Vendée*. Mèze : Biotope, 2007, 288 p. (Collection Parthénope)
- BERTHIER Nicole. *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. 3<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Colin, 2006, 352 p. (Collection cursus)
- HAMDOUCH Abdel-Illah, DEPRET Marc-Hubert, TANGUY Corinne. *Mondialisation et résilience des territoires : trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2012, 294 p. (Collection géographie contemporaine)
- PLU de Montmorillon
- PPRI de Montmorillon

- KLEIN Juan-Luis, ROY Matthieu. *Pour une nouvelle mondialisation : le défi d'innover*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2010, 395 p. (Collection innovation sociale)
- MOULAERT Franck, MACCALLUM Diana, HAMDouch Abdel-illah et al. *The international handbook on social innovation*. Cheltenham : Edward Elgar, 2013, 500 p. (Collection Elgar original reference)

## Webographie

- Citedelecrit.fr. *Cité de l'Écrit et des Métiers du Livre à Montmorillon*. [En ligne]. <<http://www.citedelecrit.fr/>> (consultation le 15-04-2014).
- Decogabion.com. *Gabions et parterres*. [En ligne]. <<http://decogabion.com/>> (consultations multiples)
- Dijon.fr. *Installation de toilettes sèches dans le parc du château de Pouilly*. [En ligne]. <<http://www.dijon.fr/ville-ecologique!0-151/installation-de-toilettes-seches-dans-le-parc-du-chateau-de-pouilly-commission-varennnes-toison-d-or-!2-1751/>> (consultation le 08-05-2014)
- Etec-collectivites.com. *Structures de jeux*. [En ligne]. <[http://www.etc-collectivites.com/jeux\\_5\\_structures-de-jeux\\_.html?page=1](http://www.etc-collectivites.com/jeux_5_structures-de-jeux_.html?page=1)> (consultation le 13-05-2014)
- Figarosifigarola.fr. *Chapiteau-Opéra Figaro*. [En ligne]. <<http://figarosifigarola.blogspot.fr/>> (consultation le 10-02-2014)
- Gabions.fr. *Qu'est-ce que le gabion ?* [En ligne]. <<http://www.gabions.fr/page/31/la-revolution-des-gabions.htm>> (consultation le 06-05-2014)
- Gestiondifferentiee.org. *La gestion différenciée*. [En ligne]. <<http://www.gestiondifferentiee.org/spip.php?rubrique3>> (consultation le 05-05-2014)
- Inpn.mnhn.fr. *Inventaire National du Patrimoine Naturel : recherche de données sur les espaces naturels*. [En ligne]. <<http://inpn.mnhn.fr/espace/naturel/index>> (consultation le 10-02-2014)
- Insee.fr. *Institut National de la Statistique et des Études Économiques*. [En ligne]. <[www.insee.fr](http://www.insee.fr)> (consultations multiples)
- Kazuba.eu. *Kazuba KL2 : une conception contemporaine pour les espaces naturels*. [En ligne]. <<http://www.kazuba.eu/index.php/fr/nos-produits/90-kl2-fr/91-kazuba-kl2-fr>> (consultation le 08-05-2014)

- Lavienn86.fr. *Le réseau interurbain de la vienne*. [En ligne]. <<http://www.lavienn86.fr/63-le-reseau-interurbain.htm>> (consultation le 29-04-2014)
- Montmorillon.fr. *Mairie de Montmorillon*. [En ligne]. <<http://www.montmorillon.fr/index.php>> (consultations multiples).
- Pays-montmorillonais.fr. *Pays Montmorillonais : la dynamique entre Vienne et Gartempe*. [En ligne]. <<http://www.pays-montmorillonais.fr/>> (consultations multiples)
- Sanicoivers.com. Vos toilettes sèches fabriquées dans votre départements. [En ligne]. <<http://www.sanycoivers.com/#!project/c10d6>> (consultation le 18-05-2014)
- Tela-botanica.org. *Tela Botanica, le réseau de la botanique francophone*. [En ligne]. <<http://www.tela-botanica.org/site:accueil>> (consultation multiples)
- Ter-scnf.com. *TER en Poitou-Charentes*. [En ligne]. <[http://www.ter-scnf.com/Regions/Poitou\\_Charentes/fr/Default.aspx](http://www.ter-scnf.com/Regions/Poitou_Charentes/fr/Default.aspx)> (consultation le 29-04-2014)

## Index des sigles

- **CREN** : Conservatoire Régional des Espaces Naturels
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **DICRIM** : Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs
- **EHPAD** : Etablissement Hospitalier pour les Personnes Agées Dépendantes
- **HT** : Hors Taxes
- **MJC** : Maison des Jeunes et de la Culture
- **Npi** : Zone Naturelle incluse dans le périmètre du PPRI
- **PIND** : Projet Individuel
- **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- **PMR** : Personne à Mobilité Réduite
- **PPRI** : Plan de Prévention des Risques d'Inondation
- **PVC** : Polychlorure de vinyle
- **RD** : Route Départementale
- **SOGREAH** : Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques
- **TER** : Train Express Régional
- **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

## Glossaire

- Brande : formation végétale des sols acides et pauvres où dominent les bruyères. Appellation typique de la géographie agraire du Poitou et du Limousin.
- Crue centennale : crue qui a une probabilité d'apparaître tous les 100 ans environ (en terme de débit).
- Crue cinquantennale : crue qui a une probabilité d'apparaître tous les 50 ans environ (en terme de débit).
- Crue décennale : crue qui a une probabilité d'apparaître tous les 10 ans environ (en terme de débit).
- Gabion : casier fait de fils de fer tressés contenant des pierres, utilisé dans le bâtiment pour décorer une façade nue, construire un mur de soutènement ou une berge artificielle non étanche.
- Gestion différenciée : adaptation de l'entretien d'un espace en fonction de sa nature, sa situation et son utilisation. Favorise le développement de la biodiversité.
- Temps de la Ville : particularité Montmorillonnaise qui permet aux enfants des écoles de découvrir, un après-midi par semaine, différentes activités sportives ou culturelles.

## **Table des figures**

**Figure 1** : Localisation de la Vienne

**Figure 2** : Montmorillon et les Communautés de Communes

**Figure 3** : Montmorillon et ses axes de communication

**Figure 4** : Abri préhistorique sous roche

**Figure 5** : Maison Dieu

**Figure 6** : Octogone

**Figure 7** : Macarons

**Figure 8** : Evolution de la population de Montmorillon

**Figure 9** : Répartition de la population par âge

**Figure 10** : Evolution de la population par âge

**Figure 11** : Répartition de la population par catégories socio-professionnelles

**Figure 12** : Répartition des équipements principaux

**Figure 13** : Localisation de l'espace Camille Olivet

**Figure 14** : Vue depuis l'extrémité Est, en direction du centre-ville

**Figure 15** : Vue sur la Gartempe, depuis l'extrémité Est du site

**Figure 16** : Plan de prévention des Risques d'Inondation

**Figure 17** : Tables de pique-nique sur le site

**Figure 18** : Panneau d'indication du site

**Figure 19** : Localisation du site dans les aléas de crue

**Figure 20** : L'espace Camille et ses équipements à l'heure actuelle

**Figure 21** : Répartition des zones d'aménagement sur le site

**Figure 22** : Gabion cylindrique

**Figure 23** : Spirale aromatique

**Figure 24** : Ligature par spirale

**Figure 25** : Toilettes sèches de Kazuba

**Figure 26** : Barrières en bois

**Figure 27** : Aménagement final de l'espace Camille Olivet

## **Table des annexes**

**Annexe n°1** : Horaires des TER entre Limoges et Poitiers

**Annexe n°2** : Maires de la commune depuis 1952

**Annexe n°3** : Zones Natura 2000

**Annexe n°4** : ZNIEFF 1 et 2

**Annexe n°5** : Photographies complémentaires

**Annexe n°6** : Les rues liées à l'association de quartier

**Annexe n°7** : Sondage réalisé auprès des habitants

**Annexe n°8** : Calendrier des rendez-vous

**Annexe n°9** : Parcelle de l'espace Camille Olivet dans le PLU de Montmorillon

**Annexe n°10** : Réglementation de la zone naturelle du PLU de Montmorillon

**Annexe n°11** : Zone R3 du PPRI

**Annexe n°12** : pH des sols des communes du Montmorillonnais

**Annexe n°13** : Idée de panneau explicatif d'une fleur

**Annexe n°1** : Horaires des TER entre Limoges et Poitiers**Limoges -> Poitiers**

|                      |             |             |             |             |              |              |              |              |              |              |              |              |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Limoges</b>       |             | 6.10        |             | 8.10        | 12.10        | 13.02        | 14.10        | 16.10        | 18.08        | 20.10        | 20.30        | 22.30        |
| Nieul                |             |             |             |             |              | 13.16        |              |              | 18.22        |              |              |              |
| Peyrilhac-St Jouvent |             |             |             |             |              | 13.21        |              |              |              |              |              |              |
| Nantiat              |             | 6.33        |             | 8.33        | 12.33        | 13.30        | 14.33        | 16.33        | 18.33        | 20.33        | 20.53        | 22.53        |
| Vaulry               |             |             |             |             |              |              |              |              |              |              |              |              |
| Bellac               |             | 6.49        |             | 8.49        | 12.49        | 13.48        | 14.49        | 16.49        | 18.49        | 20.49        | 21.09        | 23.09        |
| Le Dorat             | 6.00        | 7.01        | 7.29        | 9.01        | 13.01        | 14.01        | 15.01        | 17.01        | 19.01        | 21.01        | 21.21        | 23.21        |
| Lathus               | 6.11        |             | 7.40        |             |              | 14.13        |              |              |              |              |              |              |
| <b>Montmorillon</b>  | <b>6.19</b> | <b>7.18</b> | <b>7.48</b> | <b>9.18</b> | <b>13.18</b> | <b>14.22</b> | <b>15.18</b> | <b>17.18</b> | <b>19.18</b> | <b>21.18</b> | <b>21.38</b> | <b>23.38</b> |
| Lussac-les-Châteaux  | 6.29        | 7.27        | 7.57        | 9.27        | 13.27        | 14.35        | 15.27        | 17.27        | 19.27        | 21.27        | 21.47        | 23.47        |
| Mignaloux-Nouaillé   | 6.45        | 7.45        | 8.18        | 9.45        | 13.45        | 14.54        |              |              |              |              |              |              |
| <b>Poitiers</b>      | 6.56        | 7.56        | 8.29        | 9.56        | 13.56        | 15.05        | 15.56        | 17.56        | 19.56        | 21.56        | 22.12        | 0.12         |

**Poitiers -> Limoges**

|                      |             |             |              |              |              |              |              |              |              |              |              |
|----------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Poitiers</b>      | 5.59        | 8.04        | 12.04        | 12.51        | 14.04        | 16.04        | 16.50        | 18.04        | 20.04        | 21.48        | 22.25        |
| Mignaloux-Nouaillé   | 6.11        |             |              | 13.06        |              |              | 17.08        | 18.17        |              | 22.05        |              |
| Lussac-les-Châteaux  | 6.30        | 8.34        | 12.34        | 13.28        | 14.34        | 16.34        | 17.28        | 18.35        | 20.34        | 22.22        | 22.54        |
| <b>Montmorillon</b>  | <b>6.45</b> | <b>8.44</b> | <b>12.44</b> | <b>13.39</b> | <b>14.44</b> | <b>16.44</b> | <b>17.39</b> | <b>18.44</b> | <b>20.43</b> | <b>22.32</b> | <b>23.03</b> |
| Lathus               |             |             |              | 13.48        |              |              | 17.48        |              |              |              |              |
| Le Dorat             | 7.02        | 9.02        | 13.02        | 14.02        | 15.02        | 17.02        | 18.02        | 19.02        | 21.02        | 22.49        | 23.22        |
| Bellac               | 7.14        | 9.13        | 13.13        | 14.15        | 15.13        | 17.13        | 18.15        | 19.13        | 21.13        | 23.00        | 23.33        |
| Vaulry               |             |             |              |              |              |              |              |              |              |              |              |
| Nantiat              | 7.29        | 9.29        | 13.29        | 14.32        | 15.29        | 17.29        | 18.32        | 19.29        | 21.29        | 23.15        | 23.49        |
| Peyrilhac-St Jouvent |             |             |              | 14.39        |              |              | 18.39        |              |              |              |              |
| Nieul                | 7.39        |             |              | 14.44        |              |              | 18.44        | 19.39        |              |              |              |
| <b>Limoges</b>       | 7.53        | 9.51        | 13.51        | 14.57        | 15.51        | 17.51        | 18.57        | 19.53        | 21.51        | 23.37        | 0.11         |

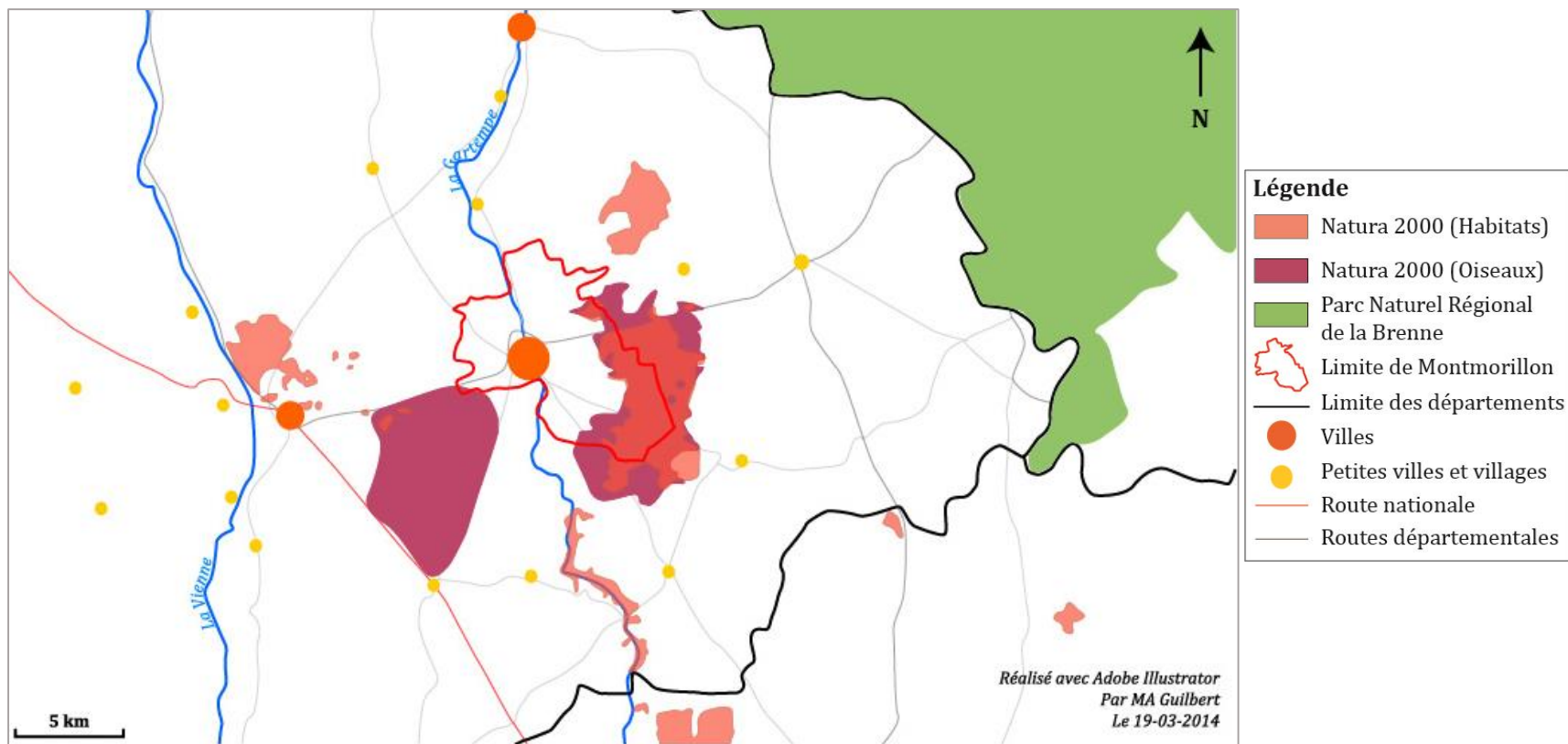
Par MA Guilbert

Source : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)

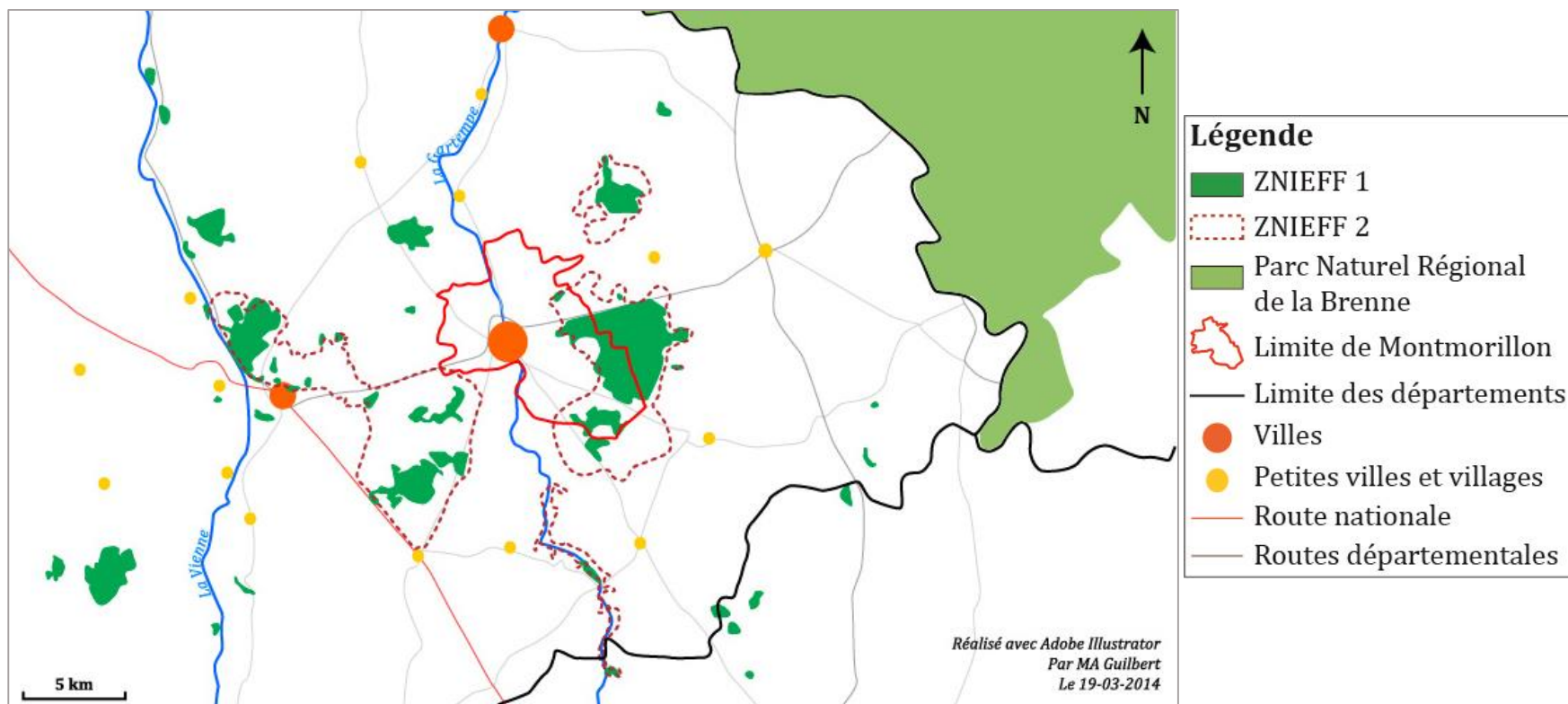
**Annexe n°2** : Maires de la commune depuis 1952

| Période            | Maire                | Etiquette |
|--------------------|----------------------|-----------|
| <b>1952 - 1977</b> | Jean-Marie Bouloux   | UCDP      |
| <b>1977 - 1989</b> | Jean Bertrand        |           |
| <b>1989 - 1995</b> | Philippe Charpentier | PS        |
| <b>1995 - 2008</b> | Guillaume de Russé   | UMP       |
| <b>Depuis 2008</b> | Yves Bouloux         | Centriste |

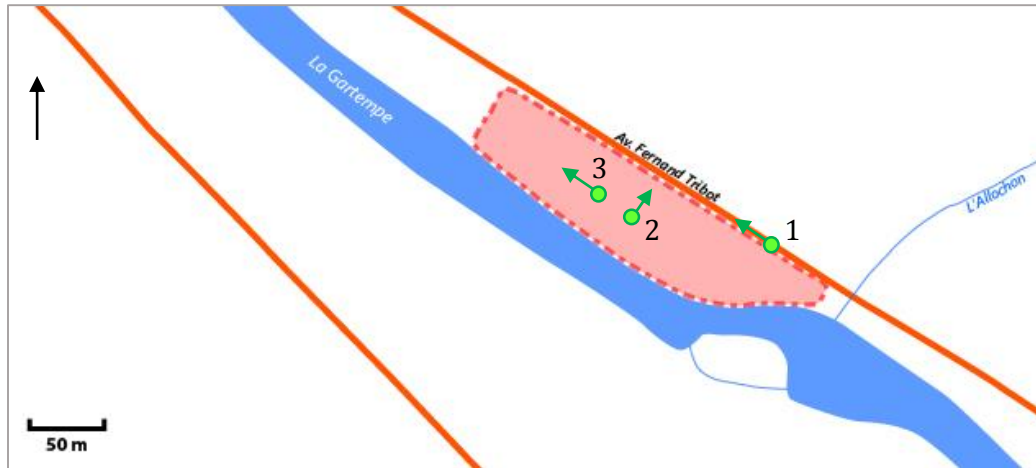
**Annexe n°3** : Zones Natura 2000



**Annexe n°4** : ZNIEFF 1 et 2



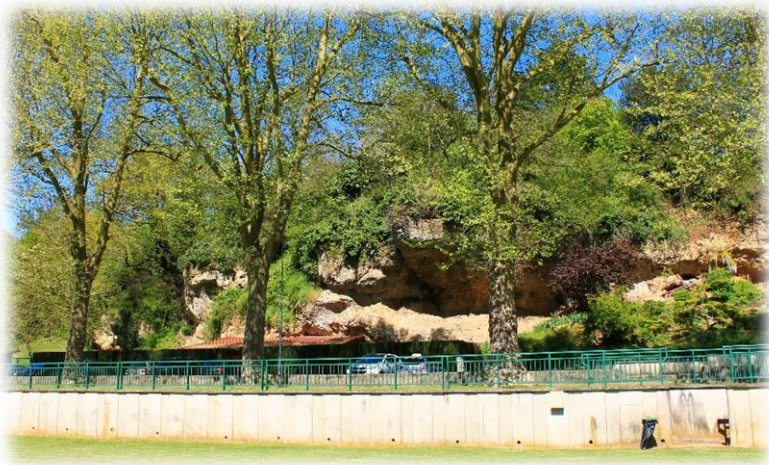
**Annexe n°5** : Photographies complémentaires



*Prises de vue des différentes photos*



**Prise de vue n°1** : chemin piétonnier

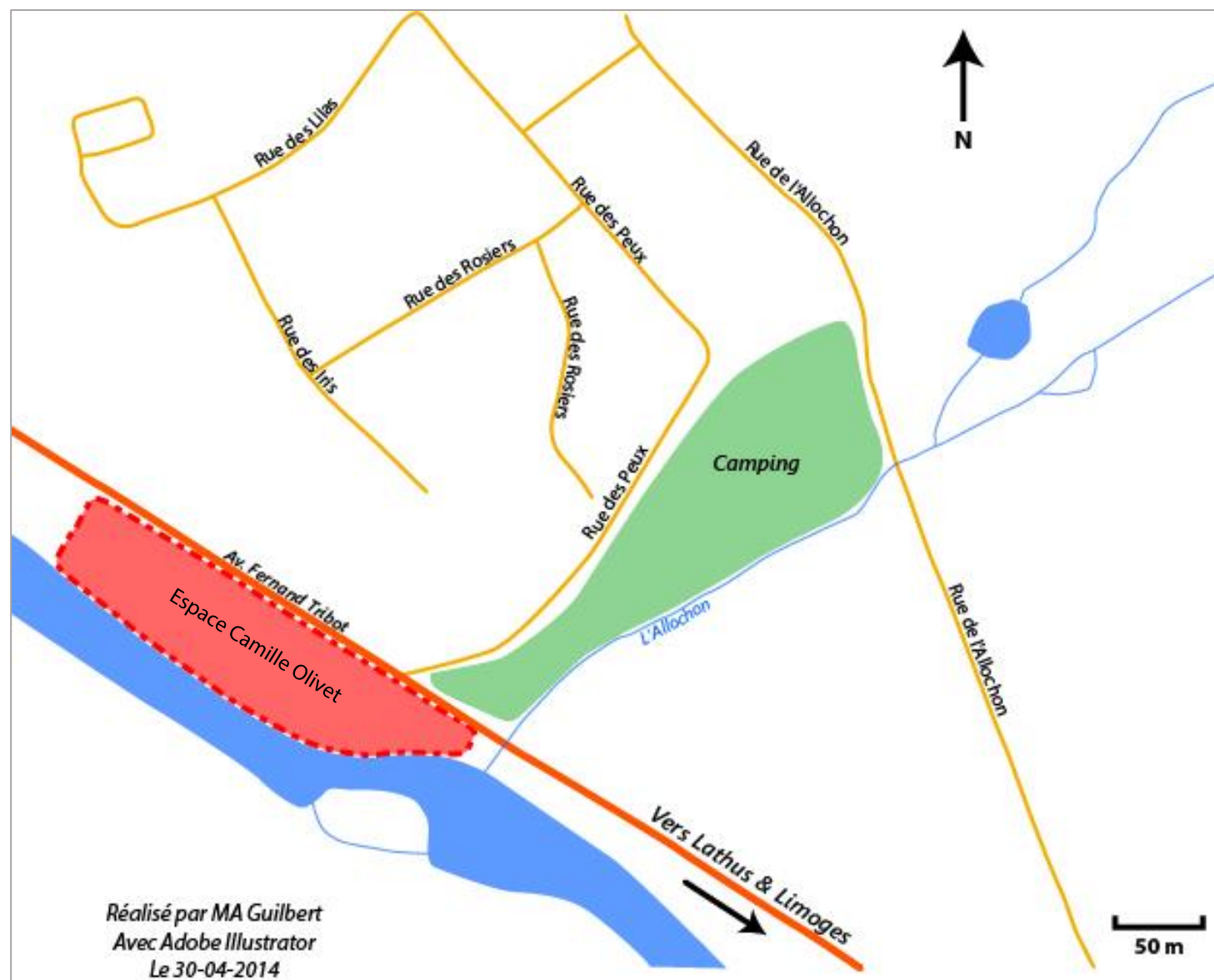


**Prise de vue n°2** : site préhistorique



**Prise de vue n°3** : service des eaux (premier plan) et centre aquatique (à droite)

**Annexe n°6** : Les rues liées à l'association de quartier



**Annexe n°7** : Sondage réalisé auprès des habitants

### **Calendrier des rendez-vous**

| <i>Date</i> | <b>Age et catégorie socio-professionnelle</b> |
|-------------|---|
| 16/04/2014  | 34 ans, enseignante                           |
| 16/04/2014  | 40 ans, personne de passage                   |
| 22/04/2014  | 70 et 68 ans, couple de retraités             |
| 22/04/2014  | Personnes âgées, couple de retraités          |
| 23/04/2014  | 73 ans, retraitée                             |
| 23/04/2014  | 45 et 49 ans, employés                        |
| 24/04/2014  | 47 ans, employée                              |

### **Guide d'entretien et réponses des habitants**

**Concernant l'espace Camille Olivet (anciennement le Pré de Limoges), comment voyez-vous cet espace ? Quels sont vos ressentis ?**

« Nous avons un chien donc c'est un espace très pratique pour aller le faire courir. En dehors de ça, c'est un site sympathique pour se promener et/ou se reposer au soleil. On voit d'ailleurs beaucoup de gens qui, aux beaux jours, viennent se promener et pique-niquer. », Personnes retraités, 68 et 70 ans.

« C'est très agréable avec la Gartempe et c'est au calme. Mais ça fait bizarre car c'est un espace très grand et très vide. », Personne de passage, 40 ans

« Pour cet espace évoque une image de détente, de repos. C'est aussi un grand espace de jeux pour les enfants avec leurs grands-parents. », Personne retraitée, 73 ans

« Vide ! C'est un espace assez grand, agréable avec la Gartempe mais il n'y a pas d'endroit pour être à l'ombre pour se reposer ou être avec les enfants. », Employée, 45 ans

« C'est un espace non exploité sur lequel il y a du monde très souvent, c'est un point de rencontre, de détente, que j'apprécie. C'est dommage qu'il ne soit pas exploité. », Employée, 47 ans

« C'est un coin idéal pour les jeunes des écoles mais aussi pour ceux qui s'arrête se reposer, manger, ... C'est un coin de détente agréable avec la Gartempe. C'est un lieu calme. En revanche, on voit très souvent des déchets (bouteilles, ...) et c'est un vrai problème car il faut très souvent nettoyer. » Personne âgée

**Vous y rendez-vous souvent ? Pour quelles raisons ?**

« Oui, surtout pour jouer avec mes petits-enfants. », Personne retraitée, 73 ans

« Je viens pour jouer au foot avec mes enfants, le grand espace permet de les défouler ! Mais j'avoue que nous allons plus souvent au parc de Chauvigny. », Enseignante, 34 ans

« Non, plus aujourd'hui. J'y allais surtout quand mes enfants étaient petits. Aujourd'hui, je n'y vais pas beaucoup car je préfère les promenades. De plus nous possédons un assez grand jardin, ce qui ne nous pousse pas à aller sur le site. Je pense que si j'étais dans un endroit plus confiné comme un appartement, je serais plus tentée d'y aller. », Employée, 45 ans

« Souvent non, mais on y promène nos chiens, on les fait se baigner ou alors on s'y rend lors de balade en famille ou entre amis. », Employée, 47 ans

**Si l'on évoque l'idée de transformation sur le site, à quoi pensez-vous ? Quelles seraient vos attentes et vos besoins si l'espace devait être aménagé ?**

« Pourquoi pas créer un aménagement en rapport avec le livre, avec par exemple une sorte de chemin avec des panneaux expliquant la transformation de l'arbre en papier, cela permettrait de faire un lien avec la ville et la cité de l'écrit. », Personnes retraités, 68 et 70 ans

« On aime bien la nature et ça serait peut-être plus gai avec des fleurs et des arbustes fleuris. Ça permettrait aussi d'apporter un peu plus d'ombre au site. En revanche, il ne faudrait pas interdire le site aux chiens, car quasiment tous les petits espaces verts de Montmorillon sont interdits aux chiens même en laisse, et c'est vraiment un problème. », Personnes retraités, 68 et 70 ans

« Il faudrait prévoir des WC. », Personne retraitée, 73 ans

« Il faudrait installer des jeux pour enfants sur le site, car à part la petite aire de jeux en face du site, il n'y a rien pour les autres catégories d'âge. Il faudrait aussi installer des toilettes sèches ! Je vois plein de gens faire leurs besoins sur le site. Cela serait plus propre et plus pratique. » Personne âgée

« On pourrait installer des transats en dur, orientés vers la Gartempe, car j'ai vu des gens venir avec leurs fauteuils pour venir s'y reposer. », Personne retraitée, 73 ans

« Il faudrait tout d'abord sécuriser le bord de la rivière car je trouve cela dangereux pour les enfants : on a la proximité de l'eau et un petit dénivelé. Ça serait bien de faire un espace accueillant pour les gens de passage pour qu'ils souhaitent s'arrêter et profiter de l'endroit. En plus les places de parking sont pratiques pour s'arrêter facilement. En dehors de tout ça, on voit aussi tout l'été les gens du camping et du quartier venir jouer à la pétanque sur le chemin qui longe le site. Ça serait sympathique de leur installer un endroit bien délimité pour qu'ils puissent jouer », Employée, 45 ans

« Il faut pouvoir conserver un lieu de détente. J'avais également pensé à mettre un espace de jardinage ou faire un jardin éphémère. Avec les inondations, pourquoi ne pas installer un jardin qui "tourne" en fonction des saisons, comme il y a peu de choses qui poussent pendant l'hiver, ça pose moins de problème. Je verrais bien aussi un découpage de l'espace : le potager n'intéresse pas tout le monde, donc on pourrait avoir une partie avec un jardin éphémère et un endroit pour se reposer avec en plus un espace de loisir. Je pense qu'il ne faut pas quelque chose de cloisonné mais un mix de plusieurs choses. Les jardins peuvent être liés avec le *Temps de la Ville*\* et on peut créer un partenariat avec la ville puisqu'elle possède des serres et des cultures. Cette idée de jardin permettrait également de récupérer la science des anciens. On a beaucoup de personnes âgées dans le quartier, qui pourraient nous transmettre leur savoir concernant l'entretien d'un jardin. », Employée, 47 ans

*\* Le Temps de la Ville est une particularité montmorillonnaise qui permet aux enfants des écoles de découvrir, un après-midi par semaine, différentes activités sportives ou culturelles.*

« Il serait bien d'installer un canisite ou à minima un distributeur de sacs en plastiques pour les chiens. », Employée, 47 ans

### **Quel est votre avis sur une idée d'aménagement qui permettrait la rencontre entre plusieurs personnes ?**

« J'ai remarqué des jeunes qui viennent régulièrement s'asseoir sur les bancs à l'ombre des peupliers. Cela pourrait être sympa pour eux d'installer un petit abri pour qu'ils puissent s'y installer et papoter. », Personne retraitée, 73 ans

« Je vois beaucoup de personnes, surtout aux vacances qui viennent se promener avec leurs enfants ou petits-enfants, donc un aménagement pour les enfants permettrait de rapprocher les familles, comme par exemple un panier de basket. », Personne retraitée, 73 ans

« Je suis d'accord avec l'idée de la rencontre de personnes, mais je n'ai pas d'idée de comment cela pourrait être mis en place ni dans quelles conditions. », Employée, 45 ans

« Il ne faut pas que ça soit cloisonné, ce qui permettrait d'avoir plusieurs utilités pour permettre la rencontre entre différents types de personnes : un jardin pour les personnes âgées, des jeux pour les enfants, un espace de détente... Il faut permettre la création d'un lien social. », Employée, 47 ans

« Je pense que d'installer quelques tables en plus serait bien, car quand beaucoup de monde s'arrête il n'y a pas assez de place. »  
Personne âgée

### **Seriez-vous intéressé par des informations concernant le patrimoine naturel de Montmorillon et ses alentours ?**

« Oui cela serait intéressant ! On peut également penser à des panneaux pour indiquer qu'il y a un héron, des canards, des poissons, surtout que tous les vendredis, il y a un lâché de truites dans l'Allochon. », Personne retraitée, 73 ans

« Oui, tout à fait ! Je suis très nature donc ça m'intéresserait beaucoup. », Employée, 45 ans

**Annexe n°8** : Calendrier des rendez-vous

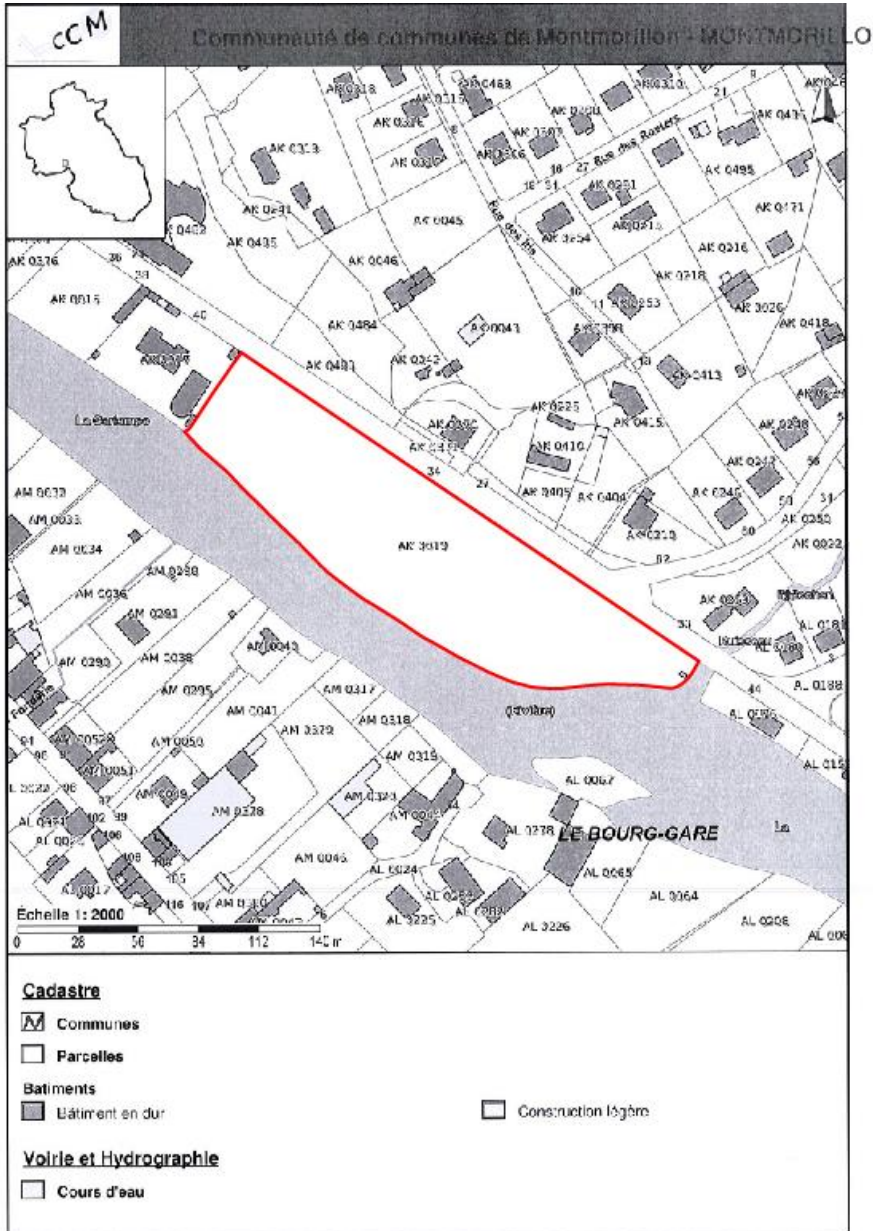
| Date       | Personne rencontrée | Statut  |
|------------|---------------------|---|
| 25/10/2013 | Olivier COLIN       | Directeur des Services Techniques<br>(Mairie de Montmorillon)                                     |
| 29/10/2013 | Patrick MONCEL      | Directeur du Pays Montmorillonnais  |
| 23/12/2013 | Olivier COLIN       | Directeur des Services Techniques<br>(Mairie de Montmorillon)                                     |
| 22/03/2014 | Paul GENET          | Président de l'association de protection de la<br>Gartempe  |
| 22/03/2014 | Michel GUILLEMARD   | Président de l'association<br>« Bien vivre dans son quartier »                                    |
| 12/04/2014 | Pierre PLAT         | Naturaliste   |
| 15/04/2014 | Sébastien BOUSQUET  | Responsable du service Espaces Verts<br>(Mairie de Montmorillon)                                  |
| 16/04/2014 | Pierre PASCAUD      | Responsable de l'Office de Tourisme de<br>Montmorillon  |
| 18/04/2014 | Michel GUILLEMARD   | Président de l'association<br>« Bien vivre dans son quartier »                                    |
| 23/04/2014 | Franck MAGNON       | Chef de projet Milieux Naturels au Pays<br>Montmorillonnais                                       |
| 23/04/2014 | Olivier COLIN       | Directeur des Services Techniques<br>(Mairie de Montmorillon)                                     |
| 13/05/2014 | Julien VENTROUX     | Chargé de mission sur le territoire de la Vienne<br>(Conservatoire Régional des Espaces Naturels) |

Prise de contact avec :

- Jean-Philippe MINIER, paysagiste et responsable de l'antenne paysage au Conservatoire Régionale des Espaces Naturels en Poitou-Charentes (CREN) ;
- Mathilde BLANCHON, référent risque à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Poitiers.

Présentation du projet devant les membres de l'association « *Bien vivre dans son quartier* », le 18 mai 2014.

**Annexe n°9** : Parcelle de l'espace Camille Olivet dans le PLU de Montmorillon



Fond de carte : PLU de Montmorillon  
 Auteur : MA Guilbert  
 Avec Adobe Illustrator

**Annexe n°10** : Réglementation de la zone naturelle du PLU de Montmorillon

Commune de MONTMORILLON  
ZONE N

**ZONE NATURELLE N**

*Zone, équipée ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, de l'intérêt des paysages et du caractère d'espaces naturels ou en raison de l'existence de risques.*

*L'indice « P » indique un intérêt paysager ; les indices « I » et « T » renvoient à la servitude du PPR inondation et mouvement de terrain ; l'indice « C » indique la zone du camping municipal*

**ARTICLE N 1 – OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL INTERDITES**

Sont interdites les constructions et installations susceptibles de créer ou de subir des nuisances (d'aléation de la nappe phréatique, de nuisances sonores, de nuisances olfactives, de pollution des sols et de l'air notamment par rejet de poussières ou d'éléments toxiques).

**Dans les secteurs Ni, Noci, Npi** sont interdites les constructions et occupations interdites par le règlement du Plan d'Exposition aux Risques Naturels Prévisibles (Inondation), en particulier :

- L'extension de l'emprise des constructions
- Les nouvelles constructions annexes susceptibles de s'opposer au libre écoulement de l'eau et à l'épandage des crues

**Dans le secteur Npt**, sont interdites toutes constructions et occupations du sol à l'exception travaux, affouillements et exhaussements du sol visant à sécuriser la zone.

**Dans la zone N**, sont interdites toutes constructions ou occupations des sols à l'exception :

- des ouvrages et constructions nécessaires au fonctionnement des services publics
- des travaux, affouillements et exhaussement liés et nécessaires à la réalisation de la voie de contournement de l'agglomération
- des affouillements et exhaussements liés à des fouilles archéologiques
- de l'aménagement et du changement d'usage des bâtiments existants
- des constructions et occupations des sols autorisés sous conditions à l'article N2

**ARTICLE N 2 – OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES**

**Dans la zone N**, peuvent être admis à condition d'être situés dans les secteurs repérés au plan de zonage comme « zone de carrières » :

- L'ouverture des carrières,
- les exhaussements et affouillements uniquement liés à l'exploitation des carrières et pour leur seule durée
- Les bâtiments et équipements d'exploitation directement liés à l'activité des carrières

CREA La Rochelle

A.34

Source : PLU de Montmorillon

Dans la zone N, à l'exception des secteurs Ni, Npci, Npi, Mpi, peuvent être admis :

- L'extension des constructions existantes à condition d'être limitée à 25% de la surface hors œuvre nette existante au moment de l'approbation du PLU.
- Les dépendances, garages et installations d'une construction existante à condition qu'ils soient implantés à proximité immédiate du bâtiment principal

Dans les secteurs Np, peuvent être admises des constructions et installations nécessaires à l'accueil du public ou à l'entretien du site (abris de jardins, ...) à condition de ne pas porter atteinte aux vues et paysages.

Dans les secteurs Npi, peuvent être autorisés les travaux de restauration des ouvrages de consolidation des rives à condition que leur mise en œuvre participe à la mise en valeur des sites et paysages.

Dans les secteurs Npcj et Npcj, peuvent être autorisés le camping et les constructions nécessaires à l'activité de camping à condition qu'un aménagement paysager permette l'insertion de l'activité dans le site.

**ARTICLE N 3 – ACCES ET VOIRIE**

Confer article R 111-4 du Code de l'Urbanisme.

Il pourra être exigé, dans les secteurs N, dans le cas de création de voies susceptibles d'être classées voies communales, une largeur minimale de chaussée de 5m00 et une largeur minimale de plateforme de 3m00.

**ARTICLE N 4 – DESSERTE PAR LES RESEAUX**

**3. Eau potable et assainissement**

L'alimentation en eau potable et l'assainissement de toute construction d'habitation et de tout local pouvant servir de jour ou de nuit au travail, au repos ou à l'agrément, ainsi que l'évacuation, l'épuration et le rejet des eaux résiduaires, doivent être assurés dans des conditions conformes aux règlements en vigueur (notamment au Code de la Santé Publique, aux articles R. 111-9 à 12 du Code de l'Urbanisme, à l'arrêté ministériel du 8 mai 1998 et à l'arrêté préfectoral du 19 mai 1998).

Dès lors qu'il est présent, le raccordement au réseau collectif d'assainissement est obligatoire. En son absence, l'assainissement autonome est admis lorsqu'il est nécessaire.

**4. Eaux pluviales**

Les constructions ou installations seront autorisées sous réserve que le constructeur réalise à sa charge les aménagements permettant l'écoulement ou l'absorption des eaux pluviales.

**ARTICLE N 5 – CARACTERISTIQUES DES TERRAINS**

Il n'est pas fixé de règle.

**ARTICLE N 6 – IMPLANTATIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES**

**• Règle générale**

Les constructions et installations doivent être implantée au-delà des marges de recullement précisées à l'article 5 des Dispositions Générales. Sans marge précisée, les constructions doivent être implantées à 5 m au moins de l'alignement et à 9 m au moins de l'axe de la voie.

- **Cas particuliers**

Les constructions et installations nécessaires au fonctionnement des réseaux de distribution des services publics pourront être implantées à des distances inférieures à celles mentionnées ci-dessus, sous réserve que ces constructions et installations soient bien intégrées, notamment par leur implantation, dans l'environnement bâti ou naturel.

Les aménagements et extensions de bâtiments qu'il serait impossible de réaliser suivant la réglementation énoncée au paragraphe ci-dessus, pourront être autorisés.

Dans les secteurs repérés au plan de zonage comme zones de carrières, les bâtiments et installations d'exploitation liés à l'activité de carrières devront être implantés à 12m00 de l'alignement et à 17m00 au moins de l'axe de la voie. Les bâtiments à usage de bureaux pourront s'implanter selon la règle générale.

---

**ARTICLE N 7 – IMPLANTATION PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES**

---

A moins que le bâtiment à construire ne jouxte la limite parcellaire, la distance comptée horizontalement de tout point d'un bâtiment au point de la limite parcellaire qui en est le plus rapprochée, doit être au moins égale à la moitié de la différence d'altitude entre ces deux points, sans pouvoir être inférieure à 3m00.

---

**ARTICLE N 8 – IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE**

---

Il n'est pas fixé de règles

---

**ARTICLE N 9 – EMPRISE AU SOL**

---

Il n'est pas fixé d'emprise au sol maximale.

---

**ARTICLE N 10 – HAUTEUR MAXIMUM**

---

La hauteur maximale des constructions à usage d'habitation mesurée au-dessus du niveau moyen du pignon d'implantation, ne doit pas excéder 6m00 à l'égout du toit.

La hauteur des autres constructions ne pourra excéder 15m00 à l'égout du toit, sauf exceptions pour exigences techniques et économiques (notamment châteaux d'eau, etc.)

---

**ARTICLE N 11 – ASPECT EXTERIEUR**

---

Les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, ne devront pas être de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels.

Les clôtures nouvelles pourront être constituées soit :

- d'un grillage ou d'une grille, doublé ou non d'une haie végétale implantée à l'extérieur (grillage non visibles de l'extérieur)
  - d'une haie végétale.
  - d'une barrière en bois, doublée ou non d'une haie végétale.
- Les haies devront être constituées d'essences variées et locales (cf. annexes 4)

Commune de MONTMORILLON  
ZONE N

**ARTICLE N 12 – STATIONNEMENT**

Le stationnement des véhicules correspondant aux besoins des constructions ou installations doit être assuré dans des conditions répondant à l'importance ou à la destination de l'immeuble ou de l'ensemble d'immeubles envisagé. Il doit être assuré en dehors des voies ouvertes à la circulation et des emprises publiques.

**ARTICLE N 13 – ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS, ESPACES BOISES CLASSES**

Les espaces boisés, figurés au plan comme Espaces Boisés à conserver et à protéger, sont soumis aux dispositions de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme.  
Les haies devront être conservées.

Sur les parcelles qui reçoivent une construction, les espaces qui ne sont pas construits ou qui ne sont pas réservés à la circulation ou au stationnement des véhicules devront être plantés.

Les plantations devront être constituées d'essences locales et variées (cf annexe 4).

**Rappel :** La destruction de l'infrastructure forestière d'une parcelle boisée est soumise à autorisation préfectorale dès lors que cette parcelle est incluse au sein d'un massif boisé (massif défini en tant qu'unité boisée et non pas en terme de propriété) de plus d'1ha d'un seul tenant (articles L.311-1 et suivants du code forestier complétés par l'arrêté préfectoral du 3 février 2005).

**ARTICLE N 14 – COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL (C.O.S.)**

Il n'est pas fixé de COS.

**Annexe n°11** : Zone R3 du PPRI de Montmorillon**SECTION 3 : LA ZONE R3****RISQUE INONDATION****ARTICLE 1 : Sont interdits :**

Tous travaux, constructions, clôtures pleines, installations, dépôts et activités de quelque nature qu'ils soient, à l'exclusion de ceux visés à l'article 2.

**ARTICLE 2 : Sont admis :**

Les travaux usuels d'entretien et de gestion normaux des biens, activités et plantations implantés antérieurement à la publication du présent plan, à condition de ne pas augmenter le volume des bâtiments situés au-dessous de la cote de référence, et de ne pas aggraver les risques et leurs effets.

Les travaux et installations destinés à réduire les conséquences du risque d'inondation, à condition de ne pas aggraver les risques par ailleurs. Ils ne pourront donc être envisagés qu'après études préalables et autorisation Préfectorale.

Les travaux d'infrastructure publique, à condition de ne pas rehausser les lignes d'eau et de ne pas entraver l'écoulement des crues, ou modifier les périmètres exposés.

Les ouvrages et aménagements hydrauliques, à condition de ne pas aggraver les risques d'inondation.

Les travaux visant à rendre démontables les superstructures d'accompagnement des espaces verts, des aires de jeux et de sports et d'accueil de tourisme et de loisirs.

Les espaces verts, les aires de jeux et de sports à condition que le matériel d'accompagnement soit aisément démontable.

Les extractions de matériaux, à condition qu'elles ne modifient pas l'écoulement des eaux. Les installations de criblage et de concassage doivent être soit déplaçables, soit ancrées afin de résister à la pression de l'eau à la cote de référence. Dans ce dernier cas, le matériel électrique doit être démontable et les installations doivent être placées dans le sens du courant.

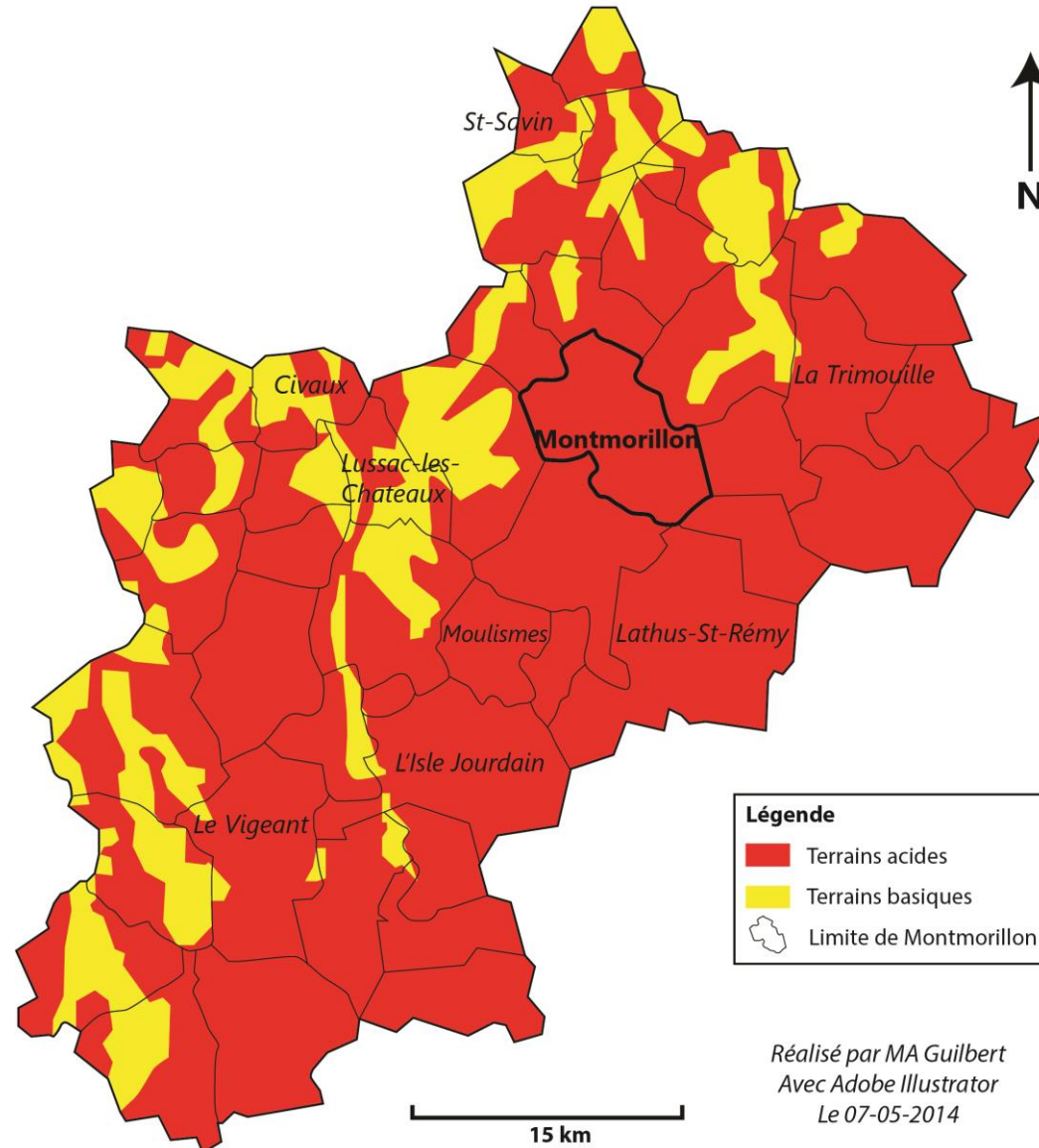
Les cultures annuelles et pacages.

Les réseaux d'irrigation et de drainage et leurs équipements, à condition de ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux.

Source : PPRI de Montmorillon

**Annexe n°12** : pH des sols des communes du Montmorillonnais

**Carte des pH des sols du Pays Montmorillonnais**



**Annexe n°13** : Idée de panneau explicatif d'une fleur

# Le Lis à fleurs roses



*Le lis est à l'origine des prénoms Lilian et Liliane.*

## Histoire

Originaire de Syrie et du Liban, le lis fût rapporté d'Orient par les Croisés.

Les Grecs appelaient le Lis la "**fleur des fleurs**" !

Cette fleur a longtemps été l'emblème du **pouvoir** et du **sacré**.

En France il devient le signe de la **souveraineté** au XII<sup>e</sup> siècle et symbolisera la France jusqu'à la Révolution.

On brode alors le motif du lis sur les habits royaux et les monarques le choisissent comme **insigne**.

## Caractéristiques

**Nom latin** : *Lilium Candidum*

**Famille** : Liliaceae

**Couleur** : rose

**Floraison** : de mai à juillet

Apprécie la lumière et les sols secs



## Ressemblance avec le Lys Martagon



Espèce d'Europe méridionale et médiane, présente dans les bois et prairies des régions de montagne.

Il se trouve encore dans notre région dans des zones naturelles classées. De par sa rareté il est **protégé** !

*Il existe de nombreuses zones naturelles classées autour de Montmorillon comme des zones Natura 2000 ou des zones d'intérêt faunistique et floristique !*

## Le saviez-vous ?

**Le Lis a de nombreuses vertus médicinales !**

Il contient du bore, permettant de fabriquer l'acide borique.

Frais ou macérés dans de l'alcool, c'est un excellent antiseptique et accélère la cicatrisation.

Bouilli dans du lait et réduit en purée, il soulage les affections de la peau.

En cosmétologie, il est même utilisé contre la couperose, les rides et la congestion du visage !

**Table des matières**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Avertissement</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>Remerciements</b> .....   | <b>4</b>  |
| <b>Sommaire</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>Introduction</b> .....  | <b>7</b>  |
| <b>I – Montmorillon, une petite ville qui a besoin de se redynamiser</b> ..... | <b>8</b>  |
| 1) <i>Situation dans le département de la Vienne</i> .....                     | 8         |
| 2) <i>Une histoire et un patrimoine architectural riches</i> .....             | 9         |
| 3) <i>La ville en chiffres</i> .....   | 11        |
| <i>Une population en déclin et vieillissante</i> .....                         | 11        |
| <i>L'emploi à Montmorillon</i> .....   | 12        |
| <i>Les équipements de la ville</i> .....                                       | 12        |
| 4) <i>L'environnement à Montmorillon</i> .....                                 | 14        |
| <i>Les espaces verts du Montmorillonnais</i> .....                             | 14        |
| <i>Pourquoi réaliser un projet dans cette ville ?</i> .....                    | 14        |
| <b>II – Diagnostic</b> .....   | <b>15</b> |
| 1) <i>Présentation générale de l'espace Camille Olivet</i> .....               | 15        |
| <i>Aspects paysagers</i> .....   | 16        |
| <i>Aspects environnementaux</i> .....  | 17        |
| <i>Aspects sociologiques</i> .....   | 18        |

|   |    |
|---|----|
| 2) Un site facilement accessible mais peu utilisé.....          | 19 |
| <i>Accessibilité et indications.....</i>                        | 19 |
| <i>Utilisations du site .....</i>                               | 19 |
| 3) La nécessité d'aménager cet espace.....                      | 20 |
| <i>Répondre à une demande des habitants.....</i>                | 20 |
| <i>Les objectifs de la ville.....</i>                           | 21 |
| 4) La sécurité sur le site .....                                | 21 |
| <i>Garantir la sécurité du public.....</i>                      | 21 |
| <i>La réglementation en vigueur.....</i>                        | 22 |
| <i>La Gartempe, un élément majeur à prendre en compte .....</i> | 22 |

**III – Les aménagements possibles sur l'espace Camille Olivet.....23**

|   |    |
|---|----|
| 1) Synthèse du diagnostic.....                | 23 |
| <i>Points forts .....</i>                     | 23 |
| <i>Points faibles.....</i>                    | 24 |
| <i>Décision sur l'aménagement.....</i>        | 24 |
| 2) Les enjeux de l'aménagement du site .....  | 26 |
| 3) Les différents aménagements possibles..... | 28 |
| <i>Aménagement de l'espace vert.....</i>      | 29 |
| <i>Aménagement de l'aire de jeux.....</i>     | 35 |
| <i>Espace de gestion différenciée .....</i>   | 36 |
| <i>Equipements annexes.....</i>               | 36 |
| <i>Aménagement final.....</i>                 | 39 |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>IV – Estimation des coûts</b> .....           | <b>40</b> |
| 1) <i>Coûts des différents équipements</i> ..... | 40        |
| <i>Les gabions</i> .....                         | 40        |
| <i>L'aire de jeux</i> .....                      | 40        |
| <i>Installation des toilettes sèches</i> .....   | 41        |
| 2) <i>Coût total</i> .....                       | 41        |
| 3) <i>Aide au financement</i> .....              | 41        |
| <br>   |           |
| <b>Conclusion</b> .....                          | <b>42</b> |
| <br>   |           |
| <b>Bibliographie</b> .....                       | <b>43</b> |
| <br>   |           |
| <b>Index des sigles</b> .....                    | <b>46</b> |
| <br>   |           |
| <b>Glossaire</b> .....                           | <b>47</b> |
| <br>   |           |
| <b>Table des figures</b> .....                   | <b>48</b> |
| <br>   |           |
| <b>Table des annexes</b> .....                   | <b>49</b> |
| <br>   |           |
| <b>Table des matières</b> .....                  | <b>68</b> |

GUILBERT Marie-Alice  
Stage de découverte  
DA3 – 2013/2014



## L'aménagement d'un espace vert dans la commune de Montmorillon (86)

*Projet Individuel de 3<sup>e</sup> année*

Montmorillon est une petite ville du sud de la Vienne. Située dans la vallée de la Gartempe, elle bénéficie d'un patrimoine architectural et historique important, qu'elle a su mettre en valeur par la Cité de l'Écrit et des Métiers du Livre. L'ancienne cité médiévale accueille chaque année de nombreux touristes et offre une très belle vue sur la rivière qui traverse la ville. Elle est également au cœur de nombreux sites naturels classés, apportant une richesse naturelle à la région. De nombreux sites naturels et sportifs ont d'ailleurs été aménagés par les Communautés de Communes pour mettre en valeur ce patrimoine encore assez méconnu par la population Montmorillonaise. Malgré cela, la ville peine à garder ses habitants et le vieillissement de la population a un fort impact sur la commune. La ville a choisi de mettre l'accent sur l'amélioration du cadre de vie et le développement des espaces verts, manquants dans l'architecture urbaine, afin de promouvoir un patrimoine méconnu tout en espérant ralentir le déclin de sa population.

Le terrain étudié est l'espace Camille Olivet. D'une surface de 1,3 hectare, il appartient à la commune et se situe en zone inondable car il est longé par la rivière. Très proche du centre-ville, il constitue un très grand espace actuellement inutilisé lorsque l'on entre dans Montmorillon. La valorisation de cet espace a pour but d'apporter à la commune un espace vert multifonctionnel accessible et accueillant, permettant de rassembler la population autour de la nature, mais aussi de répondre à une demande de la part des habitants. Le projet prévoit donc l'aménagement d'un espace vert, mettant en valeur les espèces végétales de la région et apportant de l'ombre sur le site. Un potager partagé verra le jour, où les habitants pourront échanger sur l'entretien des plantes et les techniques de plantation. Une aire de jeux et des toilettes sèches seront également installés. La zone de pique-nique déjà présente sera conservée et améliorée avec l'implantation de mobilier urbain supplémentaire. Ce projet s'inscrit dans une optique de développement durable et de respect de l'environnement.

**Mots clés** : *Environnement, espace vert, zone inondable, biodiversité, patrimoine naturel, rivière, vallée de la Gartempe, aire de jeux, mixité sociale*

**Localisation** : *Montmorillon, Vienne (86), Poitou-Charentes*

*Aménagement d'un espace vert dans la commune de Montmorillon (86)*